

Côte-Nord

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

Côte-Nord

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Christine Chabot

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Mars 2016

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISBN: 978-2-550-72391-2 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	7
-------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE.....	9
LA POPULATION.....	10
Quelques caractéristiques.....	10
L'évolution et la répartition de la population.....	12
La population autochtone.....	12
La population immigrante.....	13
LA COMPOSITION DES MÉNAGES.....	13
Les familles.....	13
La situation maritale.....	13
Les familles avec enfants à la maison.....	14
Les personnes vivant seules.....	15
LES JEUNES.....	16
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS.....	19

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ.....	21
LA SCOLARISATION DES FEMMES.....	22
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE.....	22
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI.....	24

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL.....	27
LA SITUATION DE L'EMPLOI.....	28
LA QUALITÉ DU TRAVAIL.....	29
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES.....	30
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES.....	31
L'ENTREPRENEURIAT.....	37
LA SYNDICALISATION.....	38

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES.....	39
LA FAMILLE ET L'EMPLOI.....	40
LES SERVICES DE GARDE.....	41
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT.....	42

CHAPITRE 5

LE REVENU	45
LES SOURCES DE REVENU	46
LE REVENU D'EMPLOI	46
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	48
La distribution du revenu	48
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	49
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	52

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	55
L'ÉTAT GÉNÉRAL	56
LA MORTALITÉ	56
LES MALADIES	56
LA SANTÉ MENTALE	58
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	58
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	58
La fécondité	58
La maternité	60
LES SOINS MÉDICAUX	62
LA SANTÉ AU TRAVAIL	63

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	65
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	66
LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES	66
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	68
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	68

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	73
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE ET DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	76

CONCLUSION	77
-------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	79
----------------------	----

GLOSSAIRE	83
------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHE.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelon régional, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite

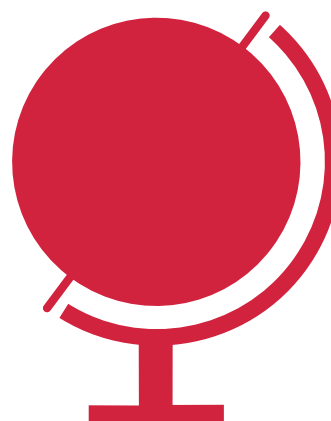
ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes, faisait partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94,0 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus. Dans la région de la Côte-Nord (28,1 %), le TGN se classe parmi les TGN les plus élevés des régions, soit nettement au-dessus de celui du Québec (22,4 %). L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer: les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

¹ Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

La région de la Côte-Nord connaît un déclin de sa population depuis plusieurs années, mais cette décroissance tend à s'atténuer. Cependant, la région retient encore difficilement ses jeunes de 25 à 34 ans. Par ailleurs, tout comme c'est le cas dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, les femmes y sont moins nombreuses que les hommes, et ce, particulièrement parmi les personnes de ce groupe d'âge et dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Caniapiscau. Comparativement à ce qui se passe dans l'ensemble du Québec, dans la région, on constate une très faible propension au mariage parmi les couples avec enfants. On observe néanmoins une plus petite proportion de femmes vivant seules dans la région, soit un des taux parmi les plus bas à cet égard au Québec.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

En 2011, la région de la Côte-Nord compte 94 765 personnes, c'est-à-dire 1,2 % de la population du Québec. La région se classe ainsi au 15^e rang au Québec pour la taille de sa population, devant les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec.

La population totale de la région de la Côte-Nord compte 46 925 femmes et 47 840 hommes, soit un taux de féminité de 49,5 % et de masculinité de 50,5 %. Dans l'ensemble du Québec, la population se partage entre 51,0 % de femmes et 49,0 % d'hommes. Le taux de féminité de la région devient beaucoup plus faible que celui du Québec dans les groupes d'âge à partir de 50 ans. Ce taux n'atteint que 48,1 % chez les 50 à 64 ans dans la région, alors qu'il s'établit à 50,8 % au Québec.

Dans la région de la Côte-Nord, les femmes de 25 à 34 ans, groupe d'âge le plus touché par la maternité, représentent 11,5 % de la population féminine comparativement à 12,7 %

dans l'ensemble du Québec. La proportion d'hommes de ce groupe d'âge atteint 11,5 % dans la région en comparaison de 13,2 % au Québec, tandis que le taux de féminité de ce groupe d'âge se situe à 49,5 % dans la région comparativement à 50,0 % dans l'ensemble du Québec. La région se classe dès lors au 12^e rang des 17 régions au Québec quant à la proportion de femmes de ce groupe d'âge et au 14^e rang pour les hommes. Ainsi, la région retient très difficilement la population de ce groupe d'âge tant chez les femmes que chez les hommes.

Dans la région de la Côte-Nord, le poids relatif des personnes âgées de 65 ans et plus (14,4 %) est plus faible que la proportion de jeunes de moins de 15 ans (16,7 %). Cependant, la région affiche un âge médian de 42,9 ans, ce qui se révèle supérieur à l'ensemble du Québec, où il est de 41,9 ans. La hausse de l'âge médian est attribuable à la proportion moindre de gens de 20 à 39 ans et à la plus forte importance de la population de 40 à 64 ans. Chez les Nord-Côtières, l'âge médian atteint 43,2 ans en comparaison de 42,6 ans chez les Nord-Côtières. Au Québec, l'âge médian se situe à 43,0 ans chez les femmes et à 40,7 ans chez les hommes.

TABLEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA CÔTE-NORD ET MRC, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
CÔTE-NORD	48 245	46 925	49,5	49 515	47 840	50,5	97 765	94 765	1,2
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE LA RÉGION
CANIAPISCAU	1 950	1 920	45,1	2 225	2 335	54,8	4 170	4 260	4,5
LA HAUTE-CÔTE-NORD	6 400	5 715	49,5	6 495	5 830	50,5	12 895	11 550	12,2
LE GOLFE-DU-SAINT-LAURENT	2 745	2 555	49,9	2 860	2 575	50,3	5 605	5 120	5,4
MANICOUAGAN	16 610	16 025	50,1	17 015	15 990	50,0	33 620	32 010	33,8
MINGANIE	3 355	3 290	50,0	3 360	3 290	50,0	6 715	6 585	6,9
SEPT-RIVIÈRES	17 190	17 420	49,4	17 575	17 825	50,6	34 760	35 240	37,2

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
CÔTE-NORD						
MOINS DE 15 ANS	7 815	49,3	8 030	50,7	15 850	16,7
15-19 ANS	3 005	48,4	3 210	51,6	6 215	6,6
20-24 ANS	2 465	48,1	2 660	51,9	5 125	5,4
25-29 ANS	2 575	49,2	2 665	50,9	5 235	5,5
30-34 ANS	2 840	49,9	2 860	50,2	5 695	6,0
35-39 ANS	2 805	49,3	2 885	50,7	5 695	6,0
40-49 ANS	7 355	50,0	7 350	50,0	14 700	15,5
50-64 ANS	10 875	48,1	11 715	51,9	22 590	23,8
65-69 ANS	2 315	49,7	2 350	50,4	4 660	4,9
70-74 ANS	1 705	49,9	1 715	50,1	3 420	3,6
75-84 ANS	2 345	54,2	1 990	46,0	4 325	4,6
85 ANS ET PLUS	835	66,8	410	32,8	1 250	1,3
TOTAL	46 925	49,5	47 840	50,5	94 765	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,2	---	42,6	---	42,9	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

De 2006 à 2011, la région de la Côte-Nord a vu décroître sa population à un taux annuel moyen² de 0,2 %, décroissance qui s'est atténuée par rapport à la période 2001-2006, alors que le déclin atteignait 0,4 %.

La région de la Côte-Nord est composée de six MRC, soit La Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Minganie, Sept-Rivières, Caniapiscau et Le Golfe-du-Saint-Laurent. La population de la région se trouve principalement dans les MRC de Sept-Rivières et de Manicouagan, qui regroupent respectivement 37,2 % et 33,8 % de la population régionale.

Au cours de la période 2006-2011, trois MRC ont vu leur population augmenter. Il s'agit des MRC de Caniapiscau (1,5 %), de la Minganie (0,6 %) et de Sept-Rivières (0,3 %). Par ailleurs, ce sont les MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et de La Haute-Côte-Nord qui ont connu la plus forte décroissance, soit respectivement 1,4 % et 1,3 %.

Les Nord-Côtières et les Nord-Côtières sont répartis presque également dans toutes les MRC, hormis celle de Caniapiscau, dont le taux de féminité n'atteint que 45,1 %, alors que la moyenne québécoise est de 51,0 %.

LA POPULATION AUTOCHTONE

La population autochtone est concentrée principalement dans quatre régions au Québec, soit le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, la Montérégie et l'Abitibi-Témiscamingue. En 2011, la population autochtone de la région de la Côte-Nord compte 6 638 femmes et 6 464 hommes. Cette population représente 15,0 % de la population autochtone du Québec et 13,8 % de la population totale de la région.

Des communautés autochtones sont présentes dans toutes les MRC de la région de la Côte-Nord. Dans la MRC de Caniapiscau, les Autochtones comptent pour 47,7 % de la population, mais c'est principalement dans les MRC de Sept-Rivières et de Manicouagan qu'elles sont les plus nombreuses : elles regroupent près de 60 % de cette population.

Les Autochtones de la région de la Côte-Nord appartiennent principalement à la nation innue. La majorité des Autochtones appartenant à cette nation vivent dans la région, les autres se trouvant dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. On trouve également dans la région une communauté naskapie.

TABEAU 1.3

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA CÔTE-NORD ET MRC, 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	0,9	0,8	0,9	0,7
CÔTE-NORD	-0,2	-0,4	-0,3	-0,6
CANIAPISCAU	1,5	-1,1	0,2	-0,3
LA HAUTE-CÔTE-NORD	-1,3	-0,9	-1,1	-1,0
LE GOLFE-DU-SAINT-LAURENT	-1,4	-0,4	-0,9	-0,8
MANICOUAGAN	-0,6	-0,3	-0,5	-0,8
MINGANIE	0,6	-1,0	-0,2	-0,3
SEPT-RIVIÈRES	0,3	0,0	0,1	-0,2

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

2 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule : $\sqrt[n]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$



LA POPULATION IMMIGRANTE

La population immigrante est peu nombreuse dans la région de la Côte-Nord. L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) compte 880 personnes immigrantes dans la région, dont 49,4 % de femmes, soit 0,9 % de la population régionale. C'est la MRC de Sept-Rivières qui en accueille le plus, avec 1,6 % de sa population. Cependant, le taux global de non-réponse (TGN) de la région, indicateur combiné de non-réponse aux questions et à l'ENM, est parmi les plus élevés au Québec pour cette partie du questionnaire. La proportion de population immigrante dans la région semble comparable à celle qui est observée dans les autres régions périphériques.

LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

La population de la région de la Côte-Nord comprend 28 120 familles, composées soit de couples avec ou sans enfants, soit de familles monoparentales. Les couples forment 83,0 % des familles, ce qui est très semblable aux résultats de l'ensemble du Québec (83,4 %). Par contre, les couples mariés ne représentent que 54,1 % des couples dans la région, alors qu'au Québec 62,2 % sont mariés.

TABEAU 1.4

POPULATION AUTOCHTONE VIVANT DANS LES RÉSERVES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA CÔTE-NORD ET MRC, 2011

	POPULATION AUTOCHTONE								POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	RÉGION/ ENSEMBLE DU QUÉBEC	FEMMES DANS LES RÉSERVES	HOMMES DANS LES RÉSERVES	TOTAL DANS LES RÉSERVES		ENSEMBLE DE LA POPULATION	TAUX DE POPULATION AUTOCHTONE
	NOMBRE			%	NOMBRE		%		NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	44 492	43 039	87 531	100,0	32 700	33 204	65 904	75,3	7 903 005	1,1
CÔTE-NORD	6 638	6 464	13 102	15,0	5 486	5 498	10 984	83,8	94 765	13,8
CANIAPISCAU	994	1 036	2 030	15,5	902	947	1 849	91,1	4 260	47,7
LA HAUTE-CÔTE-NORD	234	211	445	3,4	90	85	175	39,3	11 550	3,9
LE GOLFE-DU- SAINT-LAURENT	710	718	1 428	10,9	692	699	1 391	97,4	5 120	27,9
MANICOUAGAN	1 951	1 792	3 743	28,6	1 497	1 430	2 927	78,2	32 010	11,7
MINGANIE	784	784	1 568	12,0	730	744	1 474	94,0	6 585	23,8
SEPT-RIVIÈRES	1 965	1 923	3 888	29,7	1 575	1 593	3 168	81,5	35 240	11,0

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois (1977-); Registre des Indiens (1951?-); Statistique Canada (2013).



La proportion de couples mariés sans enfants à la maison dans la région de la Côte-Nord (63,7 %) ne diverge pas significativement de celle du Québec (64,1 %). C'est parmi les couples avec enfants que se manifeste cette faible propension au mariage, la différence avec le Québec étant la plus élevée pour les couples avec enfants d'âge préscolaire, dont seulement 20,3 % sont mariés dans la région, alors que 45,1 % le sont au Québec. Dans les groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 35 à 49 ans, la population de la région se démarque de l'ensemble du Québec quant à la faible fréquence de mariage. Chez les Nord-Côtières, la différence atteint l'écart le plus marqué chez les 25 à 34 ans : 12,0 % vivent en couple marié, soit presque deux fois moins que dans l'ensemble du Québec. La différence de fréquence de mariage avec le Québec atteint son maximum pour le groupe des 35 à 49 ans chez les Nord-Côtières : 25,4 % sont mariés dans la région comparativement à 37,0 % au Québec.

Les familles avec enfants à la maison

Dans la région de la Côte-Nord, 16,4 % des familles comptent des enfants d'âge préscolaire et 40,2 %, des enfants de 17 ans et moins. La proportion de familles monoparentales représente

30,0 % des familles avec enfants à la maison dans la région. Cette répartition est semblable à celle du Québec.

Les femmes sont à la tête de 73,1 % des familles monoparentales dans la région de la Côte-Nord, soit dans une moindre mesure que dans l'ensemble du Québec (76,0 %). Dans certaines parties de la région, le lieu de résidence appartient à l'employeur, ce qui entraîne une rareté dans le domaine du logement. Ainsi, la difficulté de trouver un logement peut amener les femmes à la tête d'une famille monoparentale à quitter la région. À noter qu'un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale et qui partage la garde des enfants à parité avec l'autre parent se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants habitent son logement le jour du recensement mais personne seule autrement. Le questionnaire du recensement ne permet pas d'établir la proportion de familles monoparentales qui se trouvent dans cette situation. Il ne permet pas non plus de connaître le nombre de parents dont ce n'est pas le tour de garde. Selon le ministère de la Famille et des Aînés (2011, p. 307), au Québec, en 2008 et en 2009, « la garde partagée entre les conjoints survient dans un cas sur cinq (21-22 %) ».

TABEAU 1.5

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA CÔTE-NORD ET CERTAINES MRC*, 2011

	TAUX GLOBAL DE NON- RÉPONSE	POPULATION IMMIGRANTE					POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
		FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
		NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
CÔTE-NORD	28,1	435	445	880	0,9	49,4	45 955	46 920	92 870	49,5
SEPT-RIVIÈRES	28,9	250	300	550	1,6	45,5	17 155	17 515	34 675	49,5

* Les MRC dont le nombre d'hommes ou de femmes dans la population immigrante est inférieur à 100 n'apparaissent pas dans le tableau.

Source : Statistique Canada (2013).



LES PERSONNES VIVANT SEULES

Les Nord-Côtières sont nettement moins sujettes à vivre seules que les Québécoises. En effet, les femmes seules représentent 13,7 % de celles qui sont âgées de 15 ans et plus dans la région de la Côte-Nord, soit 3,9 points de pourcentage de moins que leurs homologues au Québec. La proportion d'hommes seuls atteint 15,6 % dans la région, c'est-à-dire 0,5 point de pourcentage de moins que dans l'ensemble du Québec. Il y a donc une différence plus marquée chez les femmes que chez les hommes par rapport au Québec.

La répartition des personnes seules se révèle fort différente selon l'âge et le sexe. On note une nette progression de la proportion de femmes vivant seules à partir de 50 ans. La pro-

portion de femmes seules passe de 7,4 % chez celles qui sont âgées de 35 à 49 ans à 47,0 % chez celles qui ont 80 ans et plus. Malgré cette forte progression selon l'âge, la région de la Côte-Nord affiche un taux de femmes vivant seules parmi les plus faibles au Québec (4^e rang). Il se peut que les Nord-Côtières dans cette situation quittent la région. Chez les Nord-Côtières, la proportion de personnes seules varie peu de 25 à 79 ans, dans un intervalle allant de 15,8 % dans le groupe d'âge des 35 à 49 ans à 18,5 % dans celui des 65 à 79 ans. La proportion d'hommes de 80 ans et plus vivant seuls est de 23,9 %, soit un taux semblable à celui qui est observé au Québec.

TABEAU 1.6

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
CÔTE-NORD								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	15 945	56,7	11 150	69,9	43,6	30,0	73,1	26,9
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	13 940	49,6	10 110	72,5	39,1	27,4	73,1	26,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	11 305	40,2	8 240	72,9	33,6	27,2	75,0	25,0
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	4 610	16,4	3 625	78,6	20,3	21,5	80,3	19,7
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	12 170	43,3	12 175	100,0	63,7	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	28 120	100,0	23 330	83,0	54,1	17,0	73,0	26,9

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



LES JEUNES

Les jeunes de 14 ans et moins (16,7 %) ainsi que ceux et celles qui sont âgés de 15 à 34 ans (23,5 %) constituent 40,2 % de la population de la région de la Côte-Nord. C'est un peu moins qu'au Québec, où ce groupe d'âge forme 41,2 % de la population.

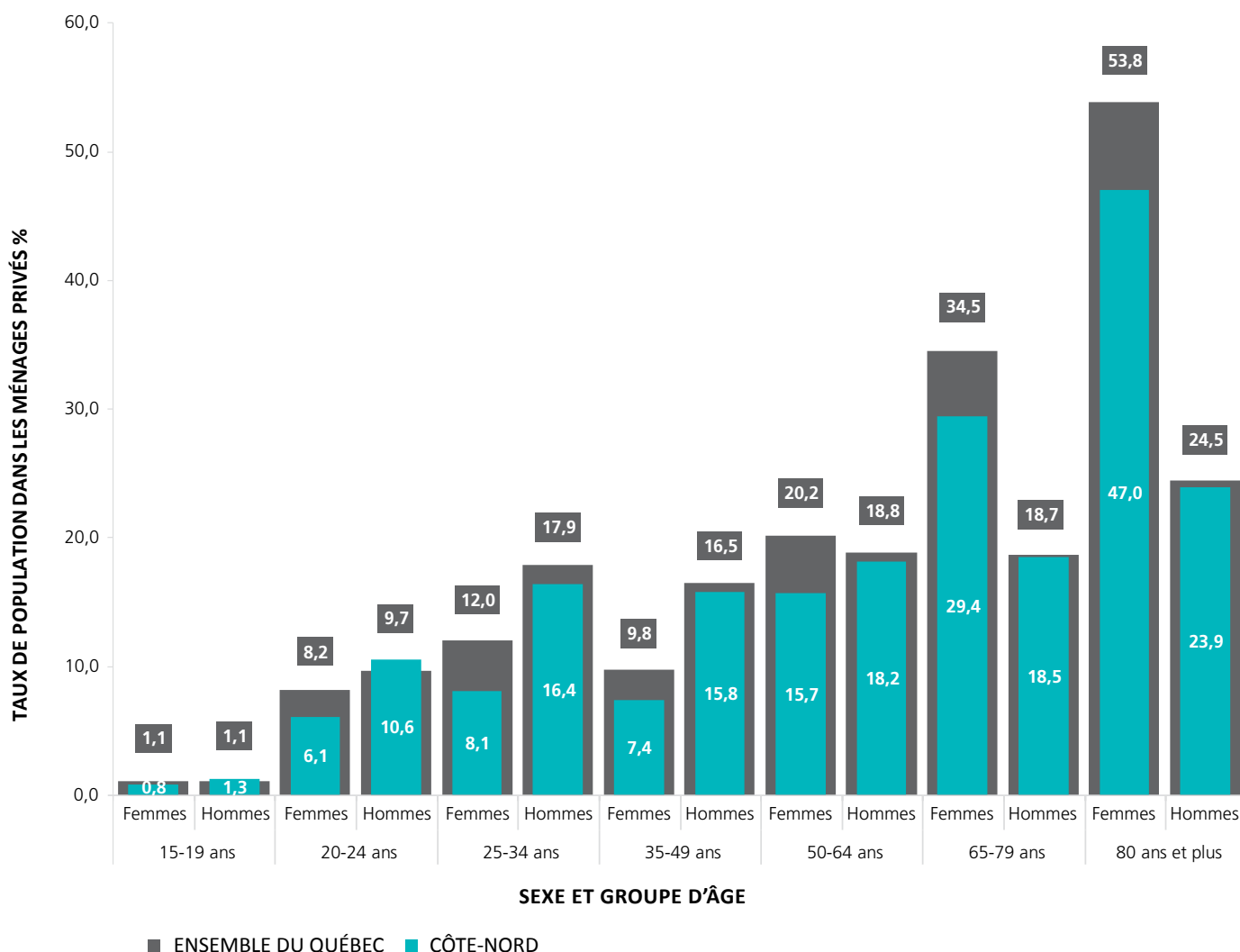
Les jeunes de 15 à 19 ans vivent en grande majorité avec leurs parents. Ainsi, dans la région de la Côte-Nord, 89,9 % des filles de 15 à 19 ans et 94,1 % des garçons de ce groupe d'âge demeurent avec leurs parents. La différence selon le sexe augmente beaucoup chez les 20 à 24 ans, surtout chez les filles.

Dans ce groupe d'âge, 46,6 % des jeunes femmes demeurent chez leurs parents dans la région, alors que c'est le cas de 63,8 % des jeunes hommes du même groupe d'âge. Au Québec, 51,1 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans demeurent avec leur famille, soit beaucoup plus que dans la région.

Nombre de jeunes vivent hors famille. Cela inclut les personnes seules et celles qui vivent avec d'autres personnes qu'un conjoint ou une conjointe, leurs parents ou leurs enfants. Les colocataires, notamment, appartiennent à cette dernière catégorie. Ce phénomène est plus marqué chez les hommes que chez les femmes. Dans la région de la Côte-Nord, la proportion d'hommes hors famille est à son maximum dans le groupe des

GRAPHIQUE 1.1

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.7

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
CÔTE-NORD															
FEMMES	15-19 ans	2 985	100,0	5	0,2	145	4,9	55	1,8	2 685	89,9	25	0,8	70	2,3
	20-24 ans	2 455		40	1,6	830	33,8	170	6,9	1 145	46,6	150	6,1	120	4,9
	25-34 ans	5 395		650	12,0	3 115	57,7	645	12,0	390	7,2	435	8,1	160	3,0
	35-49 ans	10 115		3 105	30,7	4 205	41,6	1 555	15,4	230	2,3	750	7,4	270	2,7
	50-64 ans	10 790		5 740	53,2	2 150	19,9	575	5,3	145	1,3	1 695	15,7	485	4,5
	65-79 ans	5 170		2 765	53,5	255	4,9	295	5,7	10	0,2	1 520	29,4	325	6,3
	80 ans et plus	1 340		305	22,8	20	1,5	205	15,3	0	0,0	630	47,0	180	13,4
	15 ans et plus	38 245		12 620	33,0	10 720	28,0	3 495	9,1	4 610	12,1	5 235	13,7	1 565	4,1
HOMMES	15-19 ans	3 195	100,0	0	0,0	35	1,1	15	0,5	3 005	94,1	40	1,3	100	3,1
	20-24 ans	2 650		15	0,6	455	17,2	25	0,9	1 690	63,8	280	10,6	185	7,0
	25-34 ans	5 495		410	7,5	2 730	49,7	135	2,5	1 000	18,2	900	16,4	320	5,8
	35-49 ans	10 125		2 575	25,4	4 295	42,4	545	5,4	625	6,2	1 600	15,8	485	4,8
	50-64 ans	11 620		5 660	48,7	2 740	23,6	380	3,3	235	2,0	2 110	18,2	495	4,3
	65-79 ans	5 110		3 345	65,5	430	8,4	90	1,8	20	0,4	945	18,5	280	5,5
	80 ans et plus	1 025		600	58,5	35	3,4	50	4,9	0	0,0	245	23,9	95	9,3
	15 ans et plus	39 215		12 610	32,2	10 715	27,3	1 295	3,3	6 560	16,7	6 125	15,6	1 910	4,9

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



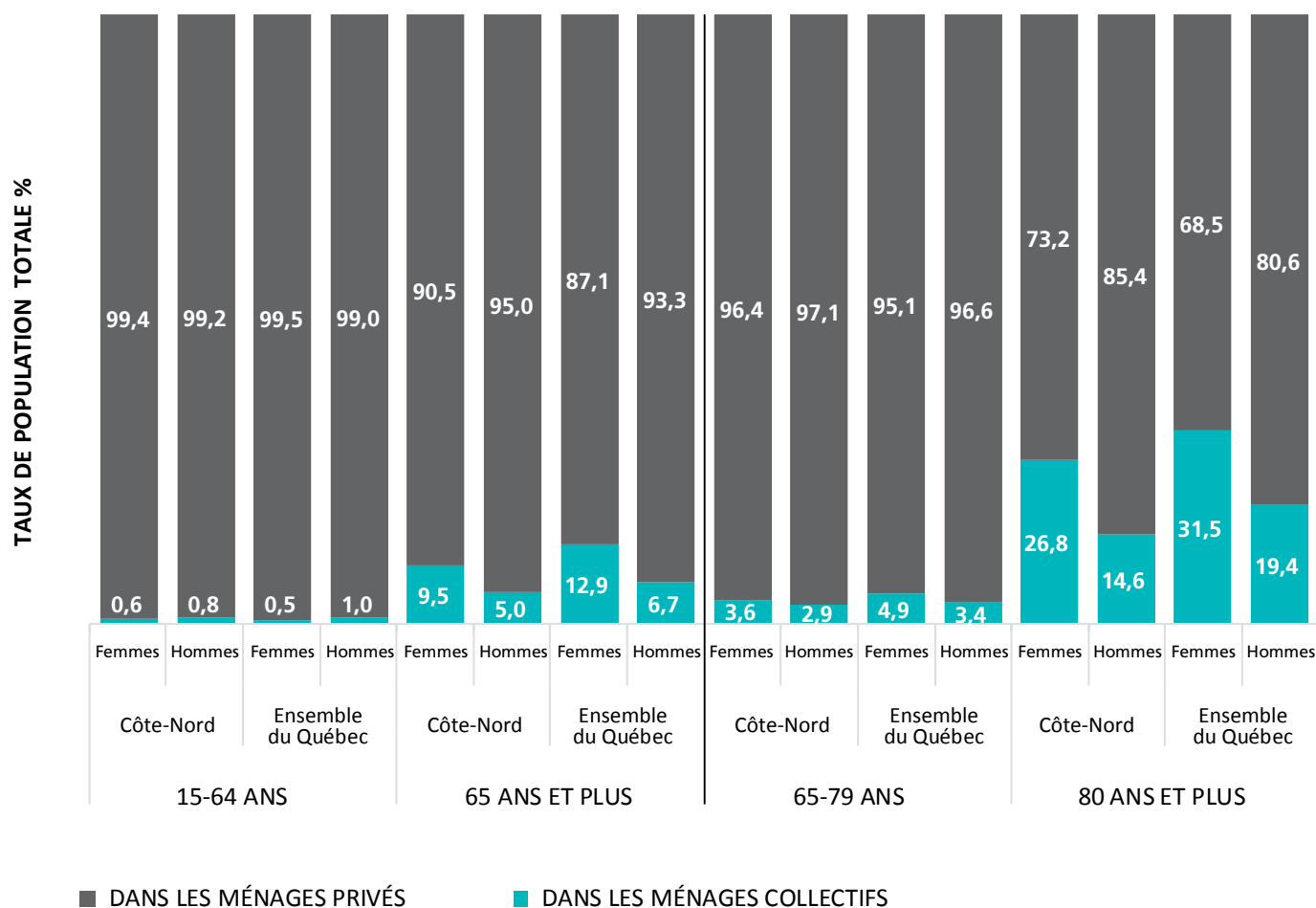
25 à 34 ans, soit 22,2 %. Cependant, c'est sensiblement moins que dans l'ensemble du Québec, où 28,8 % des hommes du même groupe d'âge vivent hors famille. La même proportion de Nord-Côtières de 20 à 24 ans et de 25 à 34 ans vivent hors famille, soit 11,0 %. Ce taux est bien inférieur à celui de l'ensemble du Québec, où la proportion de jeunes femmes hors famille, chez les 20 à 24 ans, atteint 20,1 %.

Les jeunes femmes commencent la vie en couple plus tôt que les hommes dans la région de la Côte-Nord : 35,4 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans y vivent en couple en comparaison de 17,8 % des jeunes hommes du même groupe d'âge. La différence par rapport au Québec s'avère ici plus importante

chez les femmes : 25,9 % des Québécoises en comparaison de 14,0 % des Québécois de 20 à 24 ans vivent en couple. Dans la région, le pourcentage de femmes à la tête d'une famille monoparentale atteint 6,9 % chez celles qui sont âgées de 20 à 24 ans et 12,0 % chez les 25 à 34 ans. C'est beaucoup plus qu'au Québec, où les jeunes femmes à la tête d'une famille monoparentale affichent un taux de 2,8 % chez les 20 à 24 ans et de 7,9 % chez les 25 à 34 ans. La monoparentalité chez les jeunes se décline donc essentiellement au féminin : seulement 0,9 % des jeunes hommes de 20 à 24 ans et 2,5 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans vivent cette situation dans la région.

GRAPHIQUE 1.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

La région de la Côte-Nord compte proportionnellement moins de personnes âgées que l'ensemble du Québec, soit 14,4 % de la population âgée de 65 ans et plus comparativement à 15,9 %. Le taux de féminité de la population de 65 ans et plus de la région, qui se situe à 52,7 %, se révèle nettement inférieur à celui du Québec (56,5 %).

La population de 65 à 74 ans compte légèrement moins de femmes que d'hommes dans la région de la Côte-Nord, alors que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans ce groupe d'âge au Québec. À partir de 75 ans, les Nord-Côtières deviennent majoritaires dans leur groupe d'âge, mais le taux de féminité de la région est nettement plus faible que celui du Québec. Par exemple, les Nord-Côtières de 85 ans et plus forment 66,8 % de leur groupe d'âge, les Québécoises du même groupe d'âge, 70,2 %.

Dans la région de la Côte-Nord, à l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les personnes de 65 à 79 ans vivent majoritairement en couple, mais dans une moindre proportion chez les femmes. Dans la région, 58,4 % des femmes forment un couple comparativement à 73,9 % des hommes. Pour les femmes, c'est plus que dans l'ensemble du Québec, où 53,8 % des femmes vivent en couple. Inversement, chez les Nord-Côtières de ce groupe d'âge, c'est légèrement moins que chez leurs homologues québécois (75,0 %).

Moins de femmes âgées vivent seules dans la région de la Côte-Nord que dans l'ensemble du Québec : la proportion de femmes seules atteint 47,0 % chez celles qui ont 80 ans et plus dans la région en regard de 53,8 % au Québec. Toutefois, les Nord-Côtières de cet âge demeurent beaucoup plus souvent seules que les hommes, puisque la proportion de Nord-Côtières de 80 ans et plus vivant seuls est de 23,9 %, soit un résultat semblable à la proportion québécoise.

Statistique Canada classe les ménages en deux catégories, soit les ménages privés et les ménages collectifs. Les ménages privés incluent toute personne qui vit dans une habitation privée, qu'elle vive dans une famille, avec d'autres personnes ou seule. Les autres vivent dans des ménages collectifs. La grande majorité de la population de 15 à 64 ans vit dans les ménages privés. À partir de 65 ans, cependant, nombre de gens se trouvent dans des résidences collectives, ce phénomène étant davantage marqué chez les femmes et encore plus chez les personnes de 80 ans et plus. Dans la région de la Côte-Nord, le taux de femmes vivant dans des foyers collectifs passe de 0,6 % pour celles qui sont âgées de 15 à 64 ans à 9,5 % pour celles qui ont 65 ans et plus. Chez les hommes, la différence se révèle moins importante, puisque 0,8 % de ceux qui sont âgés de 15 à 64 ans vivent ainsi contre 5,0 % des 65 ans et plus. On trouve davantage de personnes dans les ménages collectifs à partir de 80 ans, soit 26,8 % des femmes et 14,6 % des hommes de la région. Les taux régionaux sont semblables à ceux de l'ensemble du Québec chez les 15 à 64 ans, mais inférieurs dans le cas des 65 ans et plus.

LA SCOLARITÉ

Bien qu'elles aient amélioré leur taux global de scolarisation depuis 2006, les Nord-Côtières ont du rattrapage à faire par rapport aux Québécoises. Les femmes et les hommes de la région présentent en effet l'un des plus importants taux de décrochage scolaire et de non-diplomation au Québec, particulièrement chez les jeunes de 20 à 24 ans, pour qui, peu importe le sexe, la situation est extrêmement préoccupante.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

Dans la région de la Côte-Nord³, tous niveaux de scolarité confondus, les femmes et les hommes sont à égalité quant à l'obtention d'un diplôme, soit 67,4 % pour les femmes et 67,9 % pour les hommes, alors que les taux des Québécoises et des Québécois sont de 78,1 % et de 77,5 %. Davantage de femmes que d'hommes ont obtenu un diplôme d'études collégiales dans la région (18,0 % contre 14,0 %). Les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à avoir obtenu un diplôme universitaire, soit 10,7 % comparativement à 7,6 % (19,1 % des Québécoises en regard de 18,0 % des Québécois). Les hommes, quant à eux, obtiennent plus souvent un diplôme d'études professionnelles. Dans la région, c'est le cas de 25,7 % d'entre eux contre 13,3 % des femmes.

La Côte-Nord est l'une des régions où l'on trouve les plus hauts taux de population sans diplôme, soit 32,6 % chez les femmes et 32,1 % chez les hommes comparativement à 21,9 % et à 22,5 % au Québec. Seules les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (33,0 % des femmes contre 37,5 % des hommes) et du Nord-du-Québec (47,5 % des femmes en regard de 48,3 % des hommes) affichent de plus fortes proportions.

L'analyse de la situation par groupe d'âge permet de constater que la proportion la plus élevée de personnes de la région de la Côte-Nord titulaires d'un diplôme se trouve chez les femmes de 25 à 34 ans (84,6 %). C'est dans ce groupe d'âge que les femmes ont le plus haut taux de diplôme universitaire, soit 22,5 % contre 11,3 % chez les hommes. Les Nord-Côtiers âgés de 55 à 64 ans se distinguent par une plus forte scolarité avec un taux de diplomation de 72,3 % comparativement aux Nord-Côtières du même groupe d'âge, dont le taux est de 64,5 %. Enfin, les jeunes de 15 à 19 ans ainsi que les personnes de 65 ans et plus, hommes et femmes, présentent la plus forte proportion de personnes sans diplôme.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Chez les 15 à 24 ans de la région de la Côte-Nord, 14,6 % des femmes et 17,8 % des hommes étaient sans diplôme et n'avaient pas fréquenté l'école en 2010-2011. Seule la région du Nord-du-Québec laisse voir des taux de décrochage plus élevés. Au Québec, le taux de décrochage atteint 6,7 % pour les femmes et 11,4 % pour les hommes.

C'est dans le groupe des 20 à 24 ans que la situation est la plus préoccupante dans la région de la Côte-Nord, autant chez les femmes que chez les hommes : les taux de décrochage respectifs atteignent 20,4 % et 22,2 %.

3 Le TGN pour la région de la Côte-Nord s'établissant à 28,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE							TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
FEMMES														
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,1
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1
HOMMES														
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0
CÔTE-NORD														
FEMMES														
15-19 ANS	2 655	1 545	915	110	80	0	0	100,0	58,2	34,5	4,1	3,0	0,0	0,0
20-24 ANS	2 470	645	635	265	665	60	200		26,1	25,7	10,7	26,9	2,4	8,1
25-34 ANS	5 355	825	805	855	1 455	200	1 205		15,4	15,0	16,0	27,2	3,7	22,5
35-44 ANS	6 075	1 160	930	1 225	1 610	185	965		19,1	15,3	20,2	26,5	3,0	15,9
45-54 ANS	8 385	2 075	1 905	1 445	1 620	440	890		24,7	22,7	17,2	19,3	5,2	10,6
55-64 ANS	6 500	2 305	1 650	785	980	320	455		35,5	25,4	12,1	15,1	4,9	7,0
65 ANS ET PLUS	6 655	3 870	1 350	385	440	260	355		58,2	20,3	5,8	6,6	3,9	5,3
15 ANS ET PLUS	38 090	12 420	8 195	5 075	6 855	1 475	4 070		32,6	21,5	13,3	18,0	3,9	10,7
HOMMES														
15-19 ANS	3 515	2 230	1 055	120	110	0	0	100,0	63,4	30,0	3,4	3,1	0,0	0,0
20-24 ANS	2 680	720	570	720	555	35	80		26,9	21,3	26,9	20,7	1,3	3,0
25-34 ANS	5 420	1 175	590	1 805	1 055	170	615		21,7	10,9	33,3	19,5	3,1	11,3
35-44 ANS	5 825	1 055	1 050	1 925	1 120	115	570		18,1	18,0	33,0	19,2	2,0	9,8
45-54 ANS	8 380	2 145	1 485	2 475	1 210	215	845		25,6	17,7	29,5	14,4	2,6	10,1
55-64 ANS	7 125	1 975	1 520	1 860	985	200	590		27,7	21,3	26,1	13,8	2,8	8,3
65 ANS ET PLUS	6 125	3 235	930	1 125	455	100	280		52,8	15,2	18,4	7,4	1,6	4,6
15 ANS ET PLUS	39 080	12 535	7 210	10 035	5 485	845	2 975		32,1	18,4	25,7	14,0	2,2	7,6

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

En règle générale, les femmes doivent s'instruire davantage que les hommes pour obtenir un taux d'emploi comparable. Ainsi, le taux d'emploi des hommes est habituellement plus élevé que celui des femmes, tous groupes d'âge confondus et tous niveaux de scolarité atteints.

Bien que, dans la région de la Côte-Nord, le taux d'emploi des femmes sans diplôme soit supérieur à la moyenne québé-

coise (40,1 % contre 38,3 %), il demeure inférieur à celui des hommes (48,7 % en regard de 52,3 % au Québec). Cependant, le taux d'emploi des Nord-Côtières et des Nord-Côtiers titulaires d'un diplôme universitaire est semblable : il se situe à 85,9 % pour les femmes comparativement à 85,7 % pour les hommes, soit des taux d'emploi supérieurs à ceux du Québec qui sont respectivement de 81,0 % et de 83,4 %. Dans le groupe des 35 à 44 ans de la région, il atteint 95,3 % chez les femmes contre 97,3 % chez les hommes en comparaison de 86,5 % chez les Québécoises par rapport à 89,9 % chez les Québécois.

TABEAU 2.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
CÔTE-NORD						
15-24 ANS	5 125	750	14,6	6 200	1 105	17,8
15-19 ANS	2 655	245	9,2	3 515	505	14,4
20-24 ANS	2 470	505	20,4	2 680	595	22,2

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

	CÔTE-NORD				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL								
15-19 ANS	2 655	33,0	3 515	39,6	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	2 470	60,8	2 680	58,8	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	5 355	76,7	5 420	77,2	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	6 075	80,5	5 825	84,1	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	8 385	74,9	8 380	81,5	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	6 500	39,2	7 125	51,8	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	31 435	64,3	32 955	68,5	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
AUCUN DIPLÔME								
15-19 ANS	1 545	27,5	2 230	34,8	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	645	40,6	720	45,5	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	825	43,0	1 175	48,1	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	1 160	57,3	1 055	54,2	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	2 075	52,2	2 145	67,8	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	2 305	28,0	1 975	42,0	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	8 550	40,1	9 300	48,7	443 760	38,3	529 420	52,3
DES*								
15-19 ANS	915	38,0	1 055	50,7	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	635	63,3	570	62,3	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	805	60,2	590	72,3	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	930	75,3	1 050	81,0	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	1 905	75,1	1 485	84,9	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	1 650	40,3	1 520	51,8	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	6 845	59,0	6 280	67,4	602 570	62,4	552 505	70,0
DEP**								
15-19 ANS	110	59,1	---	---	6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	265	71,7	720	57,6	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	855	73,8	1 805	82,5	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	1 225	81,2	1 925	91,7	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	1 445	80,6	2 475	81,5	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	785	53,5	1 860	53,0	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	4 690	73,7	8 910	75,4	370 625	74,8	547 285	79,9
DEC***								
15-19 ANS	---	---	110	38,1	20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	665	69,4	555	72,3	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	1 455	92,8	1 055	94,3	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	1 610	89,8	1 120	94,2	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	1 620	83,6	1 210	91,7	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	980	50,3	985	62,2	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	6 415	80,3	5 030	83,7	546 070	78,3	431 985	81,0
CERTIFICAT								
15-19 ANS	---	---	---	---	1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	---	---	---	---	10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	200	92,5	170	88,6	26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	185	92,1	115	95,5	30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	440	97,7	215	88,4	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	320	28,1	200	58,5	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	1 215	77,4	745	80,5	141 360	74,0	102 960	78,2
DIPLÔME UNIVERSITAIRE								
15-19 ANS	---	---	---	---	270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	---	---	---	---	36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	1 205	91,3	615	91,1	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	965	95,3	570	97,3	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	890	91,0	845	93,5	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	455	51,1	590	61,0	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	3 715	85,9	2 695	85,7	581 685	81,0	494 990	83,4

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une grande partie de l'économie de la région de la Côte-Nord repose sur l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles, secteurs où les femmes sont fortement minoritaires. La main-d'œuvre féminine se trouve donc concentrée dans les industries de services et, de façon plus importante qu'au Québec, dans des professions à prédominance féminine. Contrairement aux Québécoises, les Nord-Côtières améliorent leur salaire moyen si elles travaillent dans les principales professions exercées par les hommes plutôt que dans celles qui le sont par les femmes. Enfin, l'entrepreneuriat n'est pas très développé dans la région, et ce, peu importe le sexe.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Chez les femmes de la région de la Côte-Nord, le taux d'emploi atteint 54,4 %⁴ lors de la tenue de l'ENM de 2011, soit 5,3 points de pourcentage de moins que celui des hommes (59,7 %). Ces taux sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec, soit 56,5 % chez les femmes contre 63,5 % chez les hommes. Dans la région, l'écart du taux d'emploi selon le sexe se révèle plus faible que dans l'ensemble du Québec, où celui des femmes s'établit à 7,0 points de pourcentage de moins que celui des hommes.

En 2011, le taux de chômage des Nord-Côtières atteint 7,3 % comparativement à 11,0 % chez les Nord-Côtières. Cet écart du taux de chômage des femmes par rapport aux hommes provient davantage d'une différence du taux d'activité que d'une différence d'accès aux emplois. Si, pour pallier le biais introduit par le taux d'activité plus faible des femmes, on le ramenait à celui des hommes, le taux de chômage des femmes atteindrait 19,0 %⁵ dans la région de la Côte-Nord. Outre les personnes qui cessent de chercher du travail parce qu'elles ne s'attendent pas à en trouver, ce que l'on appelle le « découragement sur le

TABEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

		FEMMES				HOMMES			
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
CÔTE-NORD	15-19 ANS	2 655	37,7	33,0	13,0	3 515	46,2	39,6	14,5
	20-24 ANS	2 470	68,3	60,8	10,7	2 680	75,7	58,8	22,7
	25-34 ANS	5 355	80,5	76,7	4,8	5 420	85,5	77,2	9,7
	35-44 ANS	6 075	85,8	80,5	6,2	5 825	89,8	84,1	6,3
	45-54 ANS	8 385	80,4	74,9	6,8	8 380	90,1	81,5	9,5
	55-64 ANS	6 500	43,5	39,2	9,6	7 125	59,6	51,8	13,2
	65 ANS ET PLUS	6 655	8,8	8,0	9,4	6 125	15,1	12,6	16,8
	15 ANS ET PLUS	38 090	58,7	54,4	7,3	39 080	67,2	59,7	11,0

Source : Statistique Canada (2013).

4 Le TGN pour la région de la Côte-Nord étant relativement élevé au chapitre de l'économie et de l'emploi (28,1 %), il convient d'adopter une certaine prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

5 Le taux de chômage est égal à $100 \times \left[1 - \frac{\text{taux d'emploi}}{\text{taux d'activité}} \right]$. Pour ce calcul, on substitue le taux d'activité des hommes à celui des femmes.



marché du travail », le taux de chômage ne tient pas compte d'autres formes de sous-emploi, notamment le travail à temps partiel non désiré, la précarité du travail ou la surqualification de la main-d'œuvre.

Comme dans l'ensemble du Québec, c'est chez les 35 à 44 ans de la région de la Côte-Nord que le taux d'emploi est le plus élevé, tant chez les femmes (80,5 % dans la région contre 80,0 % dans l'ensemble du Québec) que chez les hommes (84,1 % dans la région en regard de 85,6 % dans l'ensemble du Québec). Seuls les jeunes hommes de 15 à 19 ans et les femmes de plus de 65 ans obtiennent dans la région un taux d'emploi supérieur à celui du Québec, soit respectivement 39,6 % contre 35,9 % pour les hommes de 15 à 19 ans et 8,0 % contre 6,3 % pour les femmes de 65 ans et plus.

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

Les emplois ne sont pas homogènes et leur qualité dépend notamment de l'adéquation entre le poste et la formation, des conditions de travail, de la précarité, du statut de travail et du revenu. Pour sa part, l'ENM a permis de recueillir des renseignements sur la précarité, le statut de travail et le revenu.

Plus d'hommes que de femmes occupent un emploi stable dans la région de la Côte-Nord. La proportion d'hommes qui ont travaillé au cours de l'année 2010 atteint 71,1 %, alors que cette proportion s'élève à 61,3 % chez les femmes. De même, une proportion plus faible de Nord-Côtières, soit 52,6 %, ont travaillé au cours de l'année 2010 et travaillaient toujours lorsqu'elles ont répondu au questionnaire, alors que c'était le cas de 58,6 % des Nord-Côtiers. Environ une personne en emploi sur deux occupe un emploi aux caractéristiques les moins précaires, c'est-à-dire un emploi à temps plein pendant toute l'année. Toutes professions confondues, 50,9 % des femmes et 54,2 % des hommes sont dans de telles conditions de travail dans la région. Dans l'ensemble du Québec, un peu moins de femmes (49,7 %) mais plus d'hommes (56,4 %) font partie de cette catégorie.

Les femmes occupent plus souvent que les hommes un poste à temps partiel. Dans la région de la Côte-Nord, 13,2 % des femmes de 15 ans et plus travaillent à temps partiel contre 8,5 % des hommes. Ces taux sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où 16,7 % des femmes et 10,8 % des hommes travaillent à temps partiel. Ce statut de travail est le plus courant chez les plus jeunes. Les jeunes femmes de 15 à 24 ans dans la région se distinguent par un taux d'emploi à temps partiel très inférieur à celui de l'ensemble du Québec, soit 30,7 % contre 42,9 %. Pour ce groupe d'âge, la proportion de jeunes Nord-Côtières travaillant à temps partiel est même plus faible que chez les Nord-Côtiers (1,3 point de pourcentage de moins), alors qu'elle se révèle largement supérieure dans l'ensemble du Québec (10,3 points de pourcentage de plus). Dans les groupes d'âge suivants, la différence avec l'ensemble du Québec s'estompe. Il y a peu de différence de taux d'emploi à temps partiel selon le groupe d'âge pour les femmes de 25 à 64 ans et le taux minimal est noté chez les femmes de 25 à 34 ans (11,0 %), alors que les hommes l'atteignent dans le groupe d'âge des 35 à 44 ans (2,7 %). Dans la population de 15 à 64 ans de l'ensemble du Québec, ce taux est à son minimum chez les 45 à 54 ans, tant pour les femmes (13,1 %) que pour les hommes (4,7 %).

Parallèlement, une partie de la population de la région de la Côte-Nord est totalement absente du marché du travail. En effet, 35,7 % des femmes ne cherchent pas de travail et n'ont pas travaillé au cours de l'année 2010, alors que c'est le cas de 26,3 % des hommes. Peu importe le groupe d'âge, le taux de femmes hors du marché du travail est toujours plus élevé que celui des hommes dans la région. Or, le travail constitue la base de l'autonomie économique des femmes. La précarité et l'absence de travail les rendent dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière.



LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

L'augmentation de la scolarité des femmes ne s'est toutefois pas accompagnée d'une diversification de leurs choix professionnels. Les femmes continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte que l'on observe toujours une ségrégation professionnelle selon le sexe, du reste plus prononcée dans la région de la Côte-Nord que dans l'ensemble du Québec.

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, on remarque dans la région de la Côte-Nord une concentration de travailleuses dans un nombre plus restreint de professions que ce qui est observé chez les hommes. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les Nord-Côtières regroupent 48,4 % des femmes ayant travaillé pendant l'année contre 41,4 % des Québécoises, alors que les 15 principales professions exercées par les Nord-Côtiers réunissent 34,1 % de la main-d'œuvre masculine en regard de 26,1 % des Québécois.

TABEAU 3.2

STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2010 ET 2011

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
CÔTE-NORD	15-24 ANS	64,8	43,5	30,7	21,5	30,6	70,2	45,8	32,0	24,3	25,2
	25-54 ANS	82,4	74,8	12,4	7,7	14,0	90,0	79,9	3,2	10,1	7,5
	25-34 ANS	81,8	73,5	11,0	8,3	13,9	87,9	75,6	4,6	12,4	8,9
	35-44 ANS	85,0	78,4	13,3	6,5	10,8	91,8	83,3	2,7	8,5	6,6
	45-54 ANS	81,0	73,0	12,7	7,9	16,3	90,2	80,3	2,8	9,8	7,2
	55-64 ANS	46,9	38,5	11,1	8,5	51,3	66,0	50,8	4,4	15,2	32,0
	65 ANS ET PLUS	9,5	7,2	4,2	2,2	89,3	17,7	12,2	6,4	5,6	81,1
	15 ANS ET PLUS	61,3	52,6	13,2	8,7	35,7	71,1	58,6	8,5	12,6	26,3

Source : Statistique Canada (2013).



Dans la région de la Côte-Nord, la profession exercée par le plus de femmes est celle d'adjointe administrative. Puis viennent les professions suivantes : vendeuse dans un commerce de détail, caissière, éducatrice et aide-éducatrice de la petite enfance et, enfin, infirmière. L'ensemble de ces 5 professions regroupe 23,2 % de la main-d'œuvre féminine de la région. Au Québec, l'ordre des 5 principales professions exercées par les femmes est le même que celui de la région : cet effectif comprend 21,1 % de la main-d'œuvre féminine.

Dans la région de la Côte-Nord, les 5 professions exercées par le plus d'hommes sont les suivantes : conducteurs d'équipements lourds, mécaniciens de chantiers, manœuvres en construction, charpentiers-menuisiers et conducteurs de camions de transport, soit 15,7 % de la main-d'œuvre masculine. Toutes ces professions sont en rapport avec les industries de transformation et de construction ainsi qu'avec les industries de l'extraction des ressources naturelles. Par ailleurs, plus de Nord-Côtiers que de Nord-Côtières accèdent à la direction des commerces, alors qu'il y a davantage de femmes dans le domaine de la vente, constat qui semble démontrer que les promotions favorisent les hommes, pourtant moins scolarisés.

Parmi les 15 principales professions exercées par le plus de femmes de la région de la Côte-Nord, 10 sont à prédominance féminine, leur effectif comportant au moins 66 % de femmes. En outre, le taux de féminité de ces professions est généralement plus élevé dans la région que celui qui est observé dans l'ensemble du Québec. Sous un autre angle, les femmes de la région accèdent peu aux professions traditionnellement masculines : ainsi, 11 des 15 principales professions exercées par les hommes sont à prédominance masculine. Les femmes sont toutefois proportionnellement plus présentes dans la région que dans l'ensemble du Québec parmi les manœuvres en construction (taux de féminité de 8,2 % dans la région contre 4,8 % au Québec) de même que parmi les soudeurs (taux de féminité de 9,8 % contre 4,9 % au Québec). Dans le cas des 15 principales professions exercées par les hommes dans la région, le revenu moyen des femmes (32 850 \$) se révèle très inférieur à celui des hommes (52 464 \$). Cette disparité notée dans la région (62,6 % du revenu des hommes) s'avère un peu plus marquée que celle de l'ensemble du Québec (64,0 %). En contrepartie, le salaire moyen des femmes dans les 15 principales professions exercées par les hommes dans la région est

supérieur à celui des femmes qui travaillent dans les 15 principales professions exercées par des femmes (29 348 \$), ce qui n'est pas le cas dans l'ensemble du Québec (20 299 \$ contre 26 806 \$). Par ailleurs, les femmes des 15 principales professions exercées par les hommes travaillent en moyenne moins souvent à temps plein que ces derniers et que leurs homologues des 15 principales professions exercées par les femmes. Ainsi, force est de constater que les inégalités du marché du travail selon le sexe ne sont pas le résultat de la division traditionnelle des emplois.

Même dans les 15 principales professions qu'elles exercent, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes. Dans ces professions, leur revenu moyen n'équivaut qu'à 83,7 % du revenu moyen des hommes dans la région de la Côte-Nord. Les écarts en défaveur des femmes se manifestent jusque dans les métiers traditionnellement féminins, les plus grands se trouvant dans les professions d'agentes d'administration (67,8 % du revenu des hommes) et de préposées à l'entretien ménager et au nettoyage (63,8 % du revenu des hommes). Au Québec, le rapport du revenu moyen des femmes sur celui des hommes dans les 15 principales professions exercées par les femmes est de 83,1 %. Dans l'ensemble du Québec comme dans la région, parmi les 15 principales professions exercées par les femmes et par les hommes, seules les caissières et les serveuses au comptoir gagnent plus que les hommes. Les revenus modestes de ces professions, inférieurs à la moyenne, ne font cependant pas grimper le salaire de l'ensemble des femmes.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

L'industrie des services emploie 68,2 % de la main-d'œuvre expérimentée de la région de la Côte-Nord, dont une majorité de femmes (60,6 %). Ce secteur est de loin le principal employeur des femmes, puisque 89,8 % de la main-d'œuvre féminine y travaille, proportion analogue à celle de l'ensemble du Québec. Parmi les sous-secteurs de l'industrie des services, celui des soins de santé et assistance sociale est le plus grand employeur de la main-d'œuvre féminine (24,1 % de la région. Le commerce de détail arrive au 2^e rang (15,3 % de la main-d'œuvre féminine), suivi des services d'enseignement et des



TABLEAU 3.3

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011**

	CÔTE-NORD							ENSEMBLE DU QUÉBEC				
	FEMMES				HOMMES			FEMMES		HOMMES		
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**		TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
	NOMBRE	%		\$	%	\$		%	\$	%	\$	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES												
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	1 650	7,5	98,5	58,5	31 120	---	---	57,4	31 573	54,7	38 936	
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	1 005	4,6	66,1	28,9	19 945	51,5	24 749	30,4	16 193	43,9	26 890	
CAISSIÈRES	975	4,4	84,1	33,8	13 485	13,5	9 300	21,2	11 722	17,6	11 867	
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	800	3,6	98,8	50,6	23 587	---	---	48,3	24 104	46,2	27 381	
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	670	3,0	92,4	61,2	60 315	45,5	---	48,2	50 147	58,0	58 444	
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	645	2,9	76,3	42,6	16 612	42,5	26 047	34,5	17 036	46,7	23 725	
AGENTES D'ADMINISTRATION	635	2,9	81,4	70,1	39 171	79,3	57 795	63,4	41 149	67,8	58 723	
CUISINIÈRES	600	2,7	65,9	35,8	20 688	24,2	18 179	40,1	17 672	39,9	18 394	
ENSEIGNANTES AU NIVEAU SECONDAIRE	595	2,7	64,3	69,7	56 255	74,2	63 256	63,7	47 431	69,5	55 160	
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	595	2,7	90,2	65,5	49 721	69,2	---	60,2	44 121	68,2	49 824	
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	575	2,6	95,8	53,0	24 753	---	---	44,7	24 647	51,1	30 965	
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	490	2,2	94,2	41,8	16 895	---	---	28,8	15 841	32,2	20 070	
DIRECTRICES – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	480	2,2	47,3	79,2	32 830	73,8	50 289	69,9	33 178	75,2	51 794	
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUI- SINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	460	2,1	60,1	27,2	14 260	16,4	12 263	26,1	13 326	20,7	12 475	
SURINTENDANTES D'IMMEUBLES	450	2,0	43,5	38,9	26 923	51,3	34 656	41,5	21 805	52,4	27 860	
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	10 625	48,4	76,2	50,2	29 348	49,7	35 048	45,1	26 806	48,6	32 264	
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				47,7		11,8		37,5		11,8		
RATIO FEMMES/HOMMES %				100,9	83,7			92,8	83,1			
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	21 970	100,0	46,0	50,9	32 793	54,2	54 348	49,7	33 637	56,4	45 794	

* «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 100.



TABLEAU 3.3 (SUITE)

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011**

	CÔTE-NORD							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	HOMMES					FEMMES		HOMMES		FEMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
											NOMBRE
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD (SAUF LES GRUES)	1 070	4,2	97,7	51,4	62 542	---	---	41,9	44 424	54,6	35 880
MÉCANICIENS DE CHANTIER ET MÉCANICIENS INDUSTRIELS	920	3,6	97,4	60,3	72 828	---	---	66,5	52 250	68,2	42 372
AIDES DE SOUTIEN DES MÉTIERS ET MANOEUVRES EN CONSTRUCTION	725	2,8	91,8	23,4	35 121	0,0	---	28,2	30 170	27,1	20 195
CHARPENTIERS-MENUISIERS	690	2,7	100,0	21,7	41 235	---	---	31,2	36 335	38,0	31 434
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	645	2,5	98,5	43,4	48 440	---	---	58,8	36 935	42,0	29 689
SOUDEURS ET OPÉRATEURS DE MACHINES À SOUDER ET À BRASER	645	2,5	90,2	61,2	61 911	64,3	---	58,7	37 921	47,5	27 950
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	585	2,3	56,5	51,3	34 656	38,9	26 923	52,4	27 860	41,5	21 805
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	535	2,1	52,7	73,8	50 289	79,2	32 830	75,2	51 794	69,9	33 178
OPÉRATEURS DE MACHINES DANS LE TRAITEMENT DES MÉTAUX ET DES MINÉRAIS	525	2,0	92,1	77,1	79 960	---	---	74,0	66 816	65,9	54 845
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	515	2,0	33,9	51,5	24 749	28,9	19 945	43,9	26 890	30,4	16 193
MÉCANICIENS D'ÉQUIPEMENT LOURD	500	1,9	100,0	79,0	86 415	---	---	64,9	50 122	88,0	44 161
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	395	1,5	100,0	74,7	42 052	---	---	70,1	36 588	64,2	28 986
MANOEUVRES À L'ENTRETIEN DES TRAVAUX PUBLICS	370	1,4	92,5	35,1	30 648	---	---	48,3	33 647	47,5	29 392
ENSEIGNANTS AU NIVEAU SECONDAIRE	330	1,3	35,7	74,2	63 256	69,7	56 255	69,5	55 160	63,7	47 431
PÊCHEURS INDÉPENDANTS	330	1,3	100,0	0,0	23 286	---	---	4,0	19 636	0,0	14 576
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	8 780	34,1	75,8	51,6	52 464	47,9	32 850	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				32,5		12,0		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						92,8	62,6			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	25 750	100,0	54,0	54,2	54 348	50,9	32 793	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note: Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source: Statistique Canada (2013).



TABEAU 3.4

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2010 ET 2011**

	CÔTE-NORD						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	21 965	100,0	25 750	100,0	47 720	100,0	46,0
INDUSTRIES PRIMAIRES	955	4,3	4 540	17,6	5 495	11,5	17,4
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	190	0,9	1 090	4,2	1 285	2,7	14,8
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	430	2,0	2 450	9,5	2 880	6,0	14,9
SERVICES PUBLICS	335	1,5	1 000	3,9	1 330	2,8	25,2
TRANSFORMATION	1 270	5,8	8 375	32,5	9 645	20,2	13,2
CONSTRUCTION	245	1,1	2 955	11,5	3 200	6,7	7,7
FABRICATION	1 025	4,7	5 420	21,0	6 445	13,5	15,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	325	1,5	190	0,7	520	1,1	62,5
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	95	0,4	705	2,7	805	1,7	11,8
FABRICATION DU PAPIER	45	0,2	610	2,4	660	1,4	6,8
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	365	1,7	3 215	12,5	3 580	7,5	10,2
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	40	0,2	355	1,4	395	0,8	10,1
SERVICES	19 735	89,8	12 825	49,8	32 560	68,2	60,6
COMMERCE DE GROS	245	1,1	590	2,3	840	1,8	29,2
COMMERCE DE DÉTAIL	3 360	15,3	2 245	8,7	5 605	11,7	59,9
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	470	2,1	1 465	5,7	1 940	4,1	24,2
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	280	1,3	245	1,0	525	1,1	53,3
FINANCE ET ASSURANCES	630	2,9	120	0,5	750	1,6	84,0
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	225	1,0	385	1,5	610	1,3	36,9
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	720	3,3	775	3,0	1 495	3,1	48,2
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	625	2,8	575	2,2	1 195	2,5	52,3
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	2 365	10,8	1 010	3,9	3 370	7,1	70,2
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	5 290	24,1	895	3,5	6 185	13,0	85,5
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	300	1,4	245	1,0	545	1,1	55,0
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	1 970	9,0	935	3,6	2 905	6,1	67,8
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	965	4,4	945	3,7	1 905	4,0	50,7
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	2 290	10,4	2 395	9,3	4 690	9,8	48,8



TABEAU 3.4 (SUITE)

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2010 ET 2011**

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	2 610	0,1	21 745	1,0	24 355	0,6	10,7
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SER- VICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source : Statistique Canada (2013).



administrations publiques (10,8 % et 10,4 %). Dans l'ensemble du Québec, le secteur des soins de santé et assistance sociale emploie 20,5 % de la main-d'œuvre féminine, celui du commerce de détail, 13,7 %, les services d'enseignement, 10,4 % et les administrations publiques, 7,6 %. La main-d'œuvre féminine se trouve concentrée dans un nombre restreint de secteurs d'activité, et ce, de façon plus marquée dans la région que dans l'ensemble du Québec. En effet, ces quatre secteurs regroupent 60,6 % de la main-d'œuvre féminine dans la région contre 52,1 % dans l'ensemble du Québec.

L'ensemble des industries primaires emploie 11,5 % de la main-d'œuvre de la région de la Côte-Nord, et celle de la transformation, 20,2 %. Ces secteurs d'activité économique constituent des pôles importants de développement régional. Le secteur minier, notamment, génère 6,0 % de l'emploi total de la région comparativement à 0,5 % dans l'ensemble du Québec. Toutefois, la présence des femmes dans l'industrie primaire et dans les industries de transformation se révèle très minoritaire. Ainsi, le taux de féminité de l'industrie de la transformation n'atteint que 13,2 % dans la région, soit nettement moins que

TABLEAU 3.5

**TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE ET LA PRÉSENCE DE PERSONNEL,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011**

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
CÔTE-NORD						
POPULATION ACTIVE	22 355	100,0	---	26 250	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	875	3,9	100,0	1 285	4,9	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	275	1,2	31,4	540	2,1	42,0
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	275	1,2	31,4	725	2,8	56,4
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	600	2,7	68,6	555	2,1	43,2

Source : Statistique Canada (2013).



dans l'ensemble du Québec (22,4 %). En ce qui concerne le taux de féminité des industries de fabrication, celui-ci est fort variable. Dans la région, il atteint 62,5 % dans la fabrication d'aliments mais seulement 6,8 % dans l'industrie du papier. Le taux de féminité est aussi très faible dans la construction (7,7 %). À noter que ces deux derniers taux sont plus faibles dans la région que dans l'ensemble du Québec, où les femmes constituent 17,5 % de la main-d'œuvre dans l'industrie du papier et 11,7 % dans la construction. Le taux de féminité de l'industrie primaire dans la région fait un peu meilleure figure que celui de la transformation. En outre, le taux de féminité de l'industrie minière dans la région atteint 14,9 %, ce qui se révèle supérieur à celui de l'ensemble du Québec (13,1 %). Par contre, le taux de féminité des services publics est légèrement inférieur à la moyenne québécoise, et celui de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, très inférieur à la moyenne provinciale.

L'ENTREPRENEURIAT

La région de la Côte-Nord se classe parmi les plus faibles au Québec, avec la région du Nord-du-Québec, pour la part de travail autonome dans la population active. Les propriétaires d'entreprises, toutes catégories confondues, comptent pour 3,9 % de la population active féminine et 4,9 % de la population active masculine. Dans l'ensemble du Québec, les propriétaires d'entreprises correspondent à 7,5 % de la population active féminine et à 12,1 % de la population active masculine. Bien entendu, les entreprises n'ont pas toutes la même envergure, la création d'emploi étant étroitement liée au développement entrepreneurial, tandis que les entreprises sans personnel correspondent plutôt à du travail autonome. Dans la région de la Côte-Nord, 31,4 % des entreprises appartenant à une femme emploient du personnel contre 56,4 % de celles qui appartiennent à un homme. Ainsi, leurs entreprises emploient du personnel dans une proportion supérieure à celle de l'ensemble du Québec, où 25,4 % de ces entreprises appartiennent à une femme et 41,1 %, à un homme.



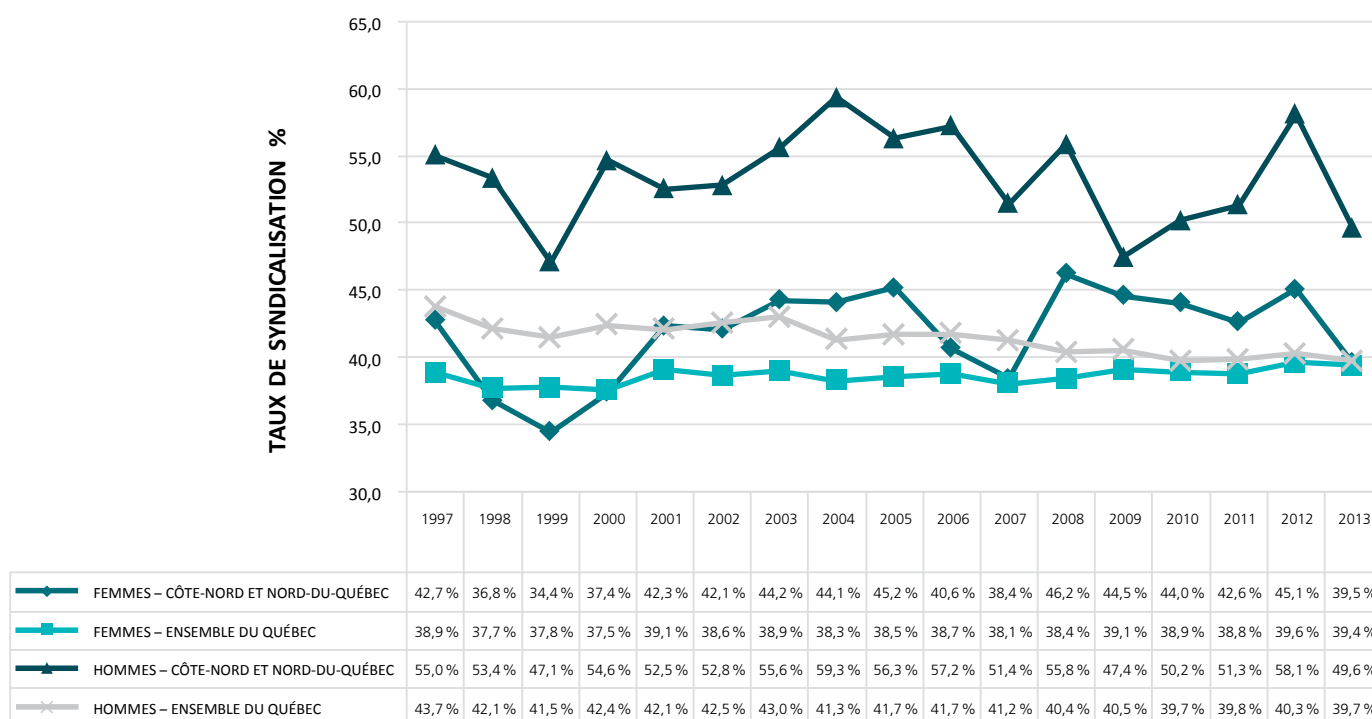
LA SYNDICALISATION

Les statistiques sur le taux de syndicalisation proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), qui regroupe les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Selon cette enquête, le taux de syndicalisation masculin est plus élevé que celui des femmes dans la région de la Côte-Nord. Il est également supérieur à celui des hommes de l'ensemble du Québec. Chez les Nord-Côtiers, le taux de syndicalisation a atteint un

sommet de 59,3 % en 2004 et a décliné à 49,6 % en 2013. Chez les Nord-Côtières, le taux de syndicalisation a touché un sommet de 46,2 % en 2008 et a baissé à 39,5 % en 2013, soit un taux analogue à celui de l'ensemble du Québec (39,4 %). Dans l'ensemble du Québec, il y a peu de différence de taux de syndicalisation selon le sexe depuis 2009. Le taux de syndicalisation des femmes n'a varié que légèrement de 1997 à 2013. Par contre, il a baissé sensiblement chez les hommes au cours de cette même période.

GRAPHIQUE 3.1

PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGIONS DE LA CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC, DE 1997 À 2013



Source : Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, le marché du travail n'est pas encore parfaitement adapté à l'entrée massive des femmes, du moins c'est ce que traduit leur taux d'emploi, lequel continue de subir l'influence de la difficile conciliation des obligations professionnelles et personnelles. Toutefois, la création de services de garde à contribution réduite de même que l'offre de congés rémunérés à l'usage exclusif des pères s'avèrent un pas dans la bonne direction pour harmoniser cette conciliation et tendre vers l'équilibre du partage des responsabilités.





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères ait augmenté au cours des dernières décennies, les femmes doivent plus que les hommes faire face à la difficulté de concilier les obligations professionnelles et familiales⁶. La présence d'enfants à la maison touche moins le taux d'emploi masculin que le taux d'emploi féminin, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Au Québec, 77,1 % des femmes de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2011 comparativement à 79,3 % de celles qui n'en avaient pas. Le taux d'emploi des mères était plus faible chez celles dont les enfants étaient d'âge préscolaire (73,6 %). Les hommes demeurent encore moins touchés par la

présence d'enfants. Il semble même, au contraire, que la présence d'enfants agisse comme un facteur pouvant les inciter à intégrer le marché du travail. Le taux d'emploi était de 89,3 % pour les Québécois qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 88,6 % chez ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement de 78,8 % chez ceux qui n'en avaient pas.

Dans la région de la Côte-Nord, 77,5 % des femmes de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2011. Ce taux baisse à 72,0 % chez les Nord-Côtières qui avaient au moins un enfant de moins de 6 ans. En comparaison, le taux d'emploi était de 85,1 % pour les Nord-Côtières qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 81,1 % pour ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire.

TABLEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS			PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS	TOTAL	
		%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
CÔTE-NORD						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	77,1	72,0	77,5	78,0	75,5
	SITUATION DE COUPLE	78,9	76,4	81,1	80,4	75,4
	SITUATION MONOPARENTALE	68,6	49,2	62,9	68,6	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	81,1	81,1	85,1	86,2	75,8
	SITUATION DE COUPLE	86,6	81,4	85,9	86,9	86,0
	SITUATION MONOPARENTALE	78,1	81,0	84,5	77,4	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).

6 D'entrée de jeu, il faut souligner que la question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers a été retirée du questionnaire de l'ENM. Cette information n'est donc plus accessible pour les régions du Québec. Il n'existe des données équivalentes que pour le Canada. Les données diffusées sur la famille montrent de grandes différences entre le Québec et le Canada, de sorte que ces données ont été jugées non pertinentes pour le présent portrait.



On observe également une différence selon l'état matrimonial des mères. La participation au travail des femmes qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est plus élevée chez celles qui vivent en couple. Ainsi, en 2011, le taux d'emploi des femmes de la région de la Côte-Nord vivant en couple et ayant au moins un enfant de moins de 6 ans était de 76,4 % (75,1 % au Québec), alors qu'il se situait à 49,2 % pour les femmes à la tête d'une famille monoparentale (61,9 % au Québec). Les hommes de la région s'en tirent mieux puisque le taux d'emploi des pères seuls avec au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 81,0 % (80,8 % au Québec).

LES SERVICES DE GARDE

Les femmes étant de plus en plus nombreuses à concilier soins à donner aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant.

On observe une hausse du nombre de places offertes en services de garde au Québec de 2006 à 2011. En effet, il y avait 200 105 places offertes en 2006 et 232 628 en 2011, soit une variation de 16,3 %. Cependant, comme le nombre d'enfants

TABLEAU 4.2

RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2006 ET 2011

	CÔTE-NORD			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	15	6	-60,0	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	22	23	4,5	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	0	0	---	534	646	21,0
TOTAL	37	29	-21,6	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0	1	---	78	346	343,6
TOTAL	37	30	-18,9	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	1 252	1 397	11,6	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	982	1 144	16,5	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	0	0	---	33 034	40 526	22,7
TOTAL	2 234	2 541	13,7	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0	10	---	3 487	17 824	411,2
TOTAL	2 234	2 551	14,2	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	5 050	5 430	7,5	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	24,8	25,7	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	19,4	21,1	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	0,0	0,0	---	8,8	9,2	---
TOTAL	44,2	46,8	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0,0	0,2	---	0,9	4,0	---
TOTAL	44,2	47,0	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



s'est accru plus vite que le nombre de places, on est passé d'un ratio de 53,3 places pour 100 enfants de 4 ans et moins en 2006 à 52,8 places pour 100 enfants en 2011. De ce nombre de places, 214 804 sont à contribution réduite.

Dans la région de la Côte-Nord, le nombre de places a également augmenté de 2006 à 2011. On dénombrait 2 234 places en 2006 et 2 551 en 2011. Le ratio est même passé de 44,2 places pour 100 enfants de 4 ans et moins en 2006 à 47,0 places, ce qui reste tout de même inférieur au taux observé au Québec. Des 2 551 places offertes en 2011, on compte 10 nouvelles places en garderies non subventionnées (alors qu'en 2006 il n'y en avait aucune), 1 144 dans les centres de la petite enfance (CPE) et 1 397 dans les garderies en milieu familial.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale concernant l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux activités de soin et d'éducation des

enfants et ainsi à favoriser un meilleur partage des responsabilités entre les deux parents. De plus, la possibilité de partager le congé parental entre le père et la mère permet à celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité exclusif à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou un congé d'adoption. Bien que le RQAP encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant demeure encore largement l'affaire des femmes.

Dans la région de la Côte-Nord, il y a eu 825 naissances et 2 adoptions en 2012. Pour ces événements, qui permettent à un parent de faire une demande au RQAP, 734 mères ont touché des prestations. De ce nombre, 192 mères se sont prévaluées du régime particulier, soit le régime le plus court et comportant des prestations plus élevées. Des 666 pères qui ont touché des prestations du RQAP, 190 se sont prévalués du régime particulier. Si, de 2008 à 2012, moins de femmes ont profité du RQAP, les hommes, pour leur part, en ont profité en plus grand nombre.



TABEAU 4.3

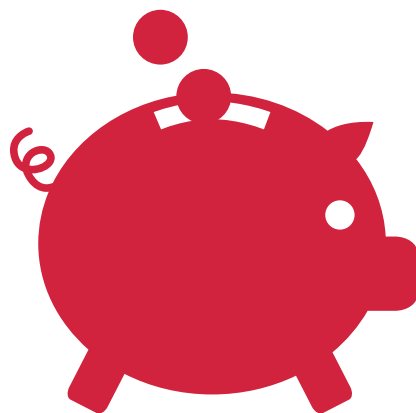
**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2008 ET 2012**

	CÔTE-NORD			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	848	825	-2,7	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	7	2	-71,4	611	479	-21,6
TOTAL	855	827	-3,3	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	545	541	-0,7	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	3	1	-66,7	370	266	-28,1
TOTAL	548	542	-1,1	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	221	192	-13,1	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	2	0	-100,0	149	101	-32,2
TOTAL	223	192	-13,9	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	401	474	18,2	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	1	2	100,0	137	168	22,6
TOTAL	402	476	18,4	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	183	190	3,8	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	2	0	-100,0	104	101	-2,9
TOTAL	185	190	2,7	13 616	15 563	14,3

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

En dépit d'une participation accrue des Nord-Côtières au marché du travail et d'un niveau de scolarité plus élevé chez les plus jeunes, leur revenu d'emploi, source principale de revenu, reste largement inférieur à celui des hommes, et ce, peu importe l'âge. Un écart qui se répercute sur l'ensemble des autres sources de revenu des femmes de la région, et des Québécoises, les touchant tout au long de leur vie.





LES SOURCES DE REVENU

Le revenu total de la population provient tant des emplois ou du travail autonome que des placements, des pensions de retraite, des rentes et des transferts gouvernementaux. Le revenu d'emploi et celui de retraite, les placements, l'assurance-emploi et la capacité d'investir dans une entreprise sont aussi interreliés. Le revenu médian fait référence à une valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe donné de personnes ayant un revenu : la première partie regroupe les personnes ayant un revenu inférieur à la médiane; et la seconde, les personnes ayant un revenu supérieur à la médiane. De manière générale, des revenus très élevés d'un petit groupe de population pouvant entraîner une augmentation du revenu moyen, le revenu médian constitue un meilleur indicateur du revenu de la classe moyenne. Dans la région de la Côte-Nord, le revenu médian des femmes⁷ équivaut à 56,9 % de celui des hommes, soit un important écart de 17 087 \$. Les Nord-Côtières gagnent 1 079 \$ de moins que les Québécoises, tandis que les Nord-Côtiers gagnent 6 458 \$ de plus que les Québécois. Dans l'ensemble du Québec, le revenu médian des femmes équivaut à 71,2 % de celui des hommes, soit 9 550 \$ de moins. Seule la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean connaît un écart de revenu des femmes relativement à celui des hommes plus important que la région de la Côte-Nord.

Le travail, qui représente la principale source de revenus des femmes et des hommes, rapporte toujours plus à ces derniers. Les salaires et les traitements constituent la majeure partie du revenu d'emploi. Dans l'ensemble du Québec, 63,6 % du revenu total des femmes et 69,2 % de celui des hommes proviennent de salaires et de traitements. La proportion est un peu plus élevée dans la région de la Côte-Nord pour les femmes, leurs salaires et les traitements produisant 65,7 % de leurs revenus. Le salaire revêt sensiblement plus d'importance dans le revenu des Nord-Côtiers : il représente 76,3 % de leurs revenus totaux. Les montants des revenus de retraite, de placement et d'assurance-emploi, qui sont aussi plus faibles pour les femmes que pour les hommes dans la région, reflètent bien les liens de ces sources avec les salaires.

Dans la région de la Côte-Nord comme dans l'ensemble du Québec, plus de femmes reçoivent des transferts gouvernementaux plutôt que des revenus d'emploi. Comme pour le Québec, les prestations pour enfants constituent la source de transfert gouvernemental la plus fréquente pour les Nord-Côtières, puisque 27,7 % des femmes qui ont un revenu

touchent ces prestations au Québec en comparaison de 31,8 % dans la région. Elles sont également plus nombreuses que les hommes à recevoir un revenu de pension de sécurité de la vieillesse ou le Supplément de revenu garanti destiné aux personnes ayant de faibles revenus. À l'inverse, moins de femmes touchent des prestations d'assurance-emploi et d'autres revenus du gouvernement, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Les montants liés aux paiements de transferts gouvernementaux sont plus faibles que les revenus d'emploi. Contrairement à ces derniers, les paiements de transfert médians chez les Nord-Côtières (7 380 \$) sont supérieurs à ceux de l'ensemble des Québécoises (7 038 \$). Ce n'est cependant pas le cas de toutes les composantes des revenus de transferts puisque les montants des prestations pour enfants et du régime des rentes sont inférieurs dans la région de la Côte-Nord à ceux alloués dans l'ensemble du Québec. Contrairement à ce qui se passe dans l'ensemble du Québec, la prestation médiane d'assurance-emploi est plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans la région. De leur côté, les Nord-Côtiers reçoivent 7 321 \$ en transferts gouvernementaux, soit à peine moins que les femmes de la région mais nettement plus que l'ensemble des Québécois (5 394 \$), et ce, malgré un revenu d'emploi bien supérieur.

Enfin, 6,0 % de la population féminine de 15 ans et plus qui vit dans la région de la Côte-Nord est sans revenu comparativement à 3,2 % de la population masculine. Au Québec, 5,1 % des femmes et 3,8 % des hommes se trouvent dans cette situation.

LE REVENU D'EMPLOI

Les femmes de la région de la Côte-Nord, qui ne gagnent que 59,0 % du revenu médian d'emploi des hommes, connaissent l'écart de revenu selon le sexe le plus important au Québec. Les Nord-Côtières de moins de 65 ans tirent un revenu médian inférieur à celui des hommes, quel que soit le groupe d'âge. Cette disparité existe même dans la population de 15 à 19 ans, la plus jeune sur le marché du travail, dont les femmes obtiennent un revenu médian de 1 216 \$ de moins que celui des hommes. L'écart par rapport aux hommes s'accroît avec l'âge et persiste même lorsque les femmes n'ont en général plus d'enfants à la maison. Les femmes de 45 à 54 ans affichent la disparité de revenu selon le sexe la plus grande : dans la région, ces femmes gagnent 30 970 \$ de moins que les hommes, ce qui excède de loin l'ensemble du Québec, où la différence atteint 11 764 \$.

7 Au chapitre du revenu, le TGN pour la région de la Côte-Nord étant relativement élevé (28,1 %), il convient d'adopter une certaine prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

	CÔTE-NORD				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	38 090	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	2 280	---			169 870	---		
AVEC REVENU	35 815	29 185	22 519	56,9	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	23 795	30 144	24 598	59,0	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	22 795	30 138	25 036	59,7	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	1 710	17 711	8 967	326,3	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	28 115	8 427	7 380	100,8	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	6 025	7 377	5 987	94,3	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	11 380	5 295	4 219	113,4	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	8 485	4 877	4 948	70,9	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	6 850	8 558	8 012	124,4	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	13 855	2 322	682	88,5	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	7 210	2 269	382	89,7	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	3 985	14 900	9 955	56,9	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	4 400	3 508	1 066	194,2	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	39 075	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	1 245	---			121 325	---		
AVEC REVENU	37 835	47 589	39 606	---	3 049 315	42 343	33 148	---
REVENU D'EMPLOI	29 265	48 569	41 720		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	28 510	48 211	41 914		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	2 020	23 127	2 748		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	24 070	8 290	7 321		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	7 880	7 108	6 350		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	550	4 711	3 721		55 955	4 823	4 000	
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	8 565	6 572	6 976		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	5 810	7 895	6 442		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	15 380	2 522	771		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	8 600	3 791	426		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	6 305	20 816	17 505		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	5 340	2 935	549		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

Près de la moitié des femmes ayant un revenu dans la région de la Côte-Nord (44,6 %) ont gagné moins de 20 000 \$, soit une proportion légèrement plus élevée qu'au Québec (43,2 %). Chez les hommes, les proportions sont beaucoup plus faibles : 27,2 % dans la région comparativement à 31,2 % dans l'ensemble du Québec. À l'inverse, 24,5 % des Nord-Côtières

gagnent 40 000 \$ et plus en comparaison de 26,5 % des Québécoises, alors que 49,4 % des Nord-Côtières se trouvent dans cette tranche de revenu contre 40,4 % des Québécois.

Les quartiles constituent une mesure de distribution découpant les ménages en quatre groupes égaux, selon l'importance du revenu gagné. Par exemple, le premier quartile regroupe 25 % des ménages ayant le plus faible revenu et le quatrième, 25 % des ménages ayant le revenu le plus élevé. La comparaison des revenus dans les couples hétérosexuels permet d'établir le nombre de femmes gagnant plus que leur conjoint et leur distribution dans les quartiles de revenu.

TABLEAU 5.2

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
CÔTE-NORD								
15-19 ANS	1 425	5 901	4 858	2 185	7 778	6 074	75,9	80,0
20-24 ANS	1 930	15 502	13 051	2 260	23 880	17 112	64,9	76,3
25-29 ANS	2 130	30 481	27 671	2 285	46 147	43 896	66,1	63,0
30-34 ANS	2 350	34 711	31 273	2 430	54 823	48 846	63,3	64,0
35-44 ANS	5 205	35 627	29 200	5 255	63 730	59 926	55,9	48,7
45-54 ANS	6 720	36 760	31 664	7 445	65 365	62 634	56,2	50,6
55-64 ANS	3 235	27 935	22 396	5 365	47 404	40 004	58,9	56,0
65 ANS ET PLUS	805	12 031	6 942	2 035	17 573	2 979	68,5	233,0
15 ANS ET PLUS	23 795	30 144	24 598	29 265	48 569	41 720	62,1	59,0

Source : Statistique Canada (2013).



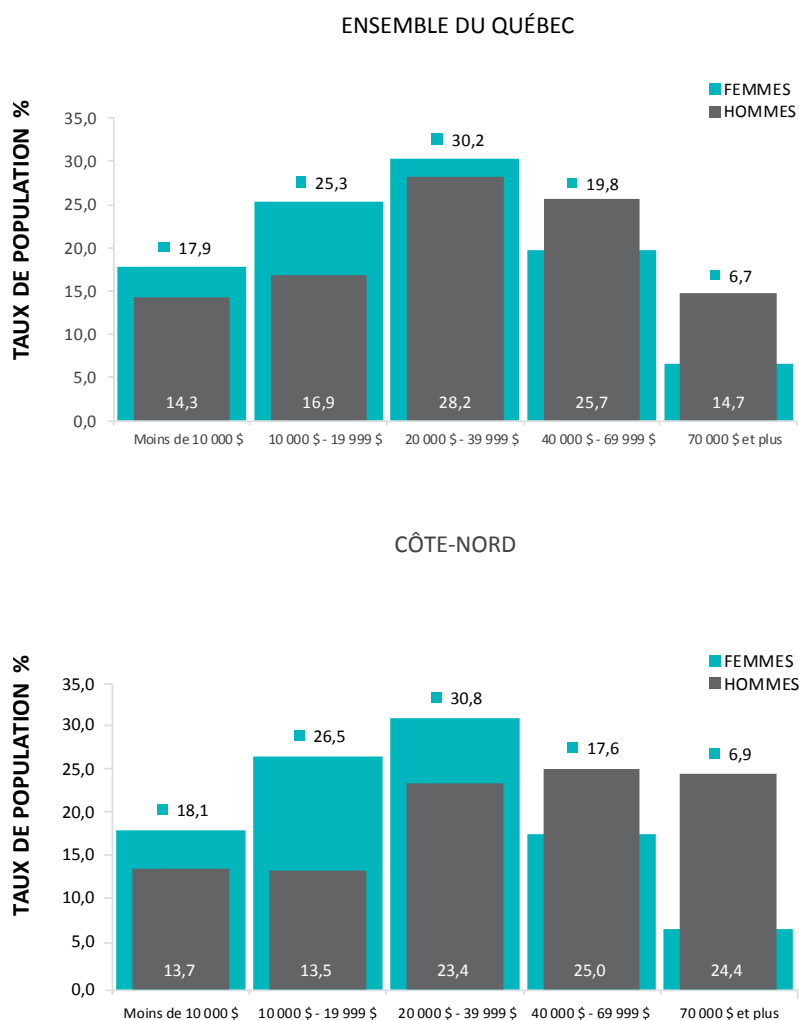
Globalement, à l'intérieur d'un couple hétérosexuel, 19,5 % des Nord-Côtières contribuent à plus de la moitié des revenus du ménage, ce qui est loin de la moyenne québécoise (26,9 %). La proportion de femmes gagnant plus que leur conjoint diminue dans les quartiles de revenu plus élevés, phénomène nettement plus accentué dans la région de la Côte-Nord que dans l'ensemble du Québec.

LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

Les seuils de faible revenu après impôt sont fixés en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et en tenant compte de la taille de la famille et du secteur de résidence. On estime que ces dépenses constituent

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011



Source : Statistique Canada (2013).

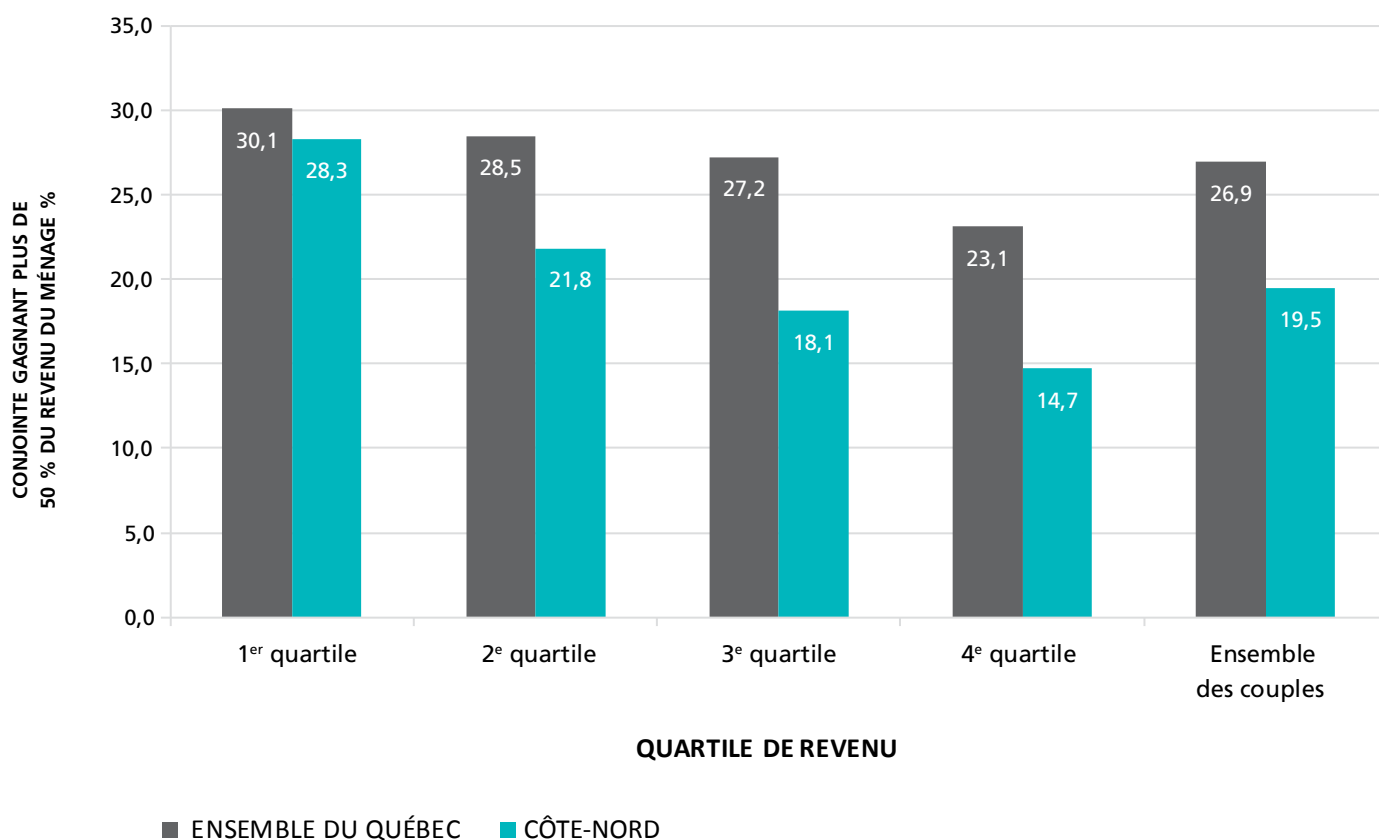


un seuil de revenu sous lequel le ménage se trouve difficilement en mesure d'acheter des biens de première nécessité. Sans être une définition exacte de la pauvreté, cette mesure, que Statistique Canada utilise depuis de nombreuses années, en donne une bonne indication. À noter que cet indicateur se fonde sur le revenu du ménage, combinant donc le revenu des femmes et des hommes. Ainsi, les femmes qui ne gagnent pas de revenu, ou qui ont un revenu plus faible, sont exposées à passer sous le seuil de faible revenu en cas de séparation; en l'absence de mariage, ce risque se révèle plus important.

Une proportion plus faible de la population vit dans des ménages à faible revenu dans la région de la Côte-Nord que dans l'ensemble du Québec, et ce, peu importe l'âge et le sexe. Dans la région, de même que dans l'ensemble du Québec, plus de femmes que d'hommes vivent sous le seuil de faible revenu. Le taux de faible revenu atteint 5,3 % chez les Nord-Côtières et 4,8 % chez les Nord-Côtiers contre 12,8 % chez les Québécoises et 11,5 % chez les Québécois. Dans la région, le taux selon l'âge atteint son sommet pour le groupe des 55 à 64 ans chez les femmes (7,8 %) et pour celui des 25 à 34 ans chez les hommes (7,4 %). Dans le groupe d'âge de 65 ans et plus, la proportion d'hommes sous le seuil de faible revenu est nette-

GRAPHIQUE 5.2

**DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION
EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011**



Source : Statistique Canada (2013).



ment inférieure à celle des autres groupes d'âge. On constate la même situation pour les femmes. À noter cependant que l'ENM, d'où proviennent ces résultats, exclut les personnes dans les institutions, tels que les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou les résidences pour personnes âgées, ce qui touche une proportion importante de la population des 65 ans et plus. Dans l'ensemble du Québec, ce sont plutôt les jeunes de 15 à 24 ans qui connaissent les taux de faible revenu les plus importants.

La population nord-côtière dans les ménages privés vit nettement moins souvent sous de seuil de faible revenu que dans

l'ensemble du Québec, quel que soit le sexe. Il est possible qu'une partie de la population confrontée à cette situation quitte la région. Dans la région, les femmes sont un peu plus exposées que les hommes à vivre sous le seuil de faible revenu dans l'ensemble des ménages privés de même que dans les familles. Les personnes hors famille, c'est-à-dire celles qui vivent seules ou avec des personnes non apparentées, vivent sous le seuil de faible revenu en nombre presque égal selon le sexe dans la région (940 femmes et 960 hommes). Les femmes de ce groupe vivent plus souvent avec des personnes non apparentées que les hommes.

TABLEAU 5.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU* SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
CÔTE-NORD						
15-24 ANS	395	7,7	5 125	265	4,3	6 200
25-34 ANS	290	5,4	5 360	400	7,4	5 415
35-54 ANS	770	5,3	14 455	735	5,2	14 210
55-64 ANS	510	7,8	6 500	445	6,2	7 125
65 ANS ET PLUS	70	1,1	6 655	25	0,4	6 130
15 ANS ET PLUS	2 030	5,3	38 090	1 870	4,8	39 080

* N'inclut pas la population sur réserves. Dans la région, cela exclut 3 235 personnes.

Source : Statistique Canada (2013).



LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSCRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement⁸ représente la dépense la plus importante des ménages à faible revenu. Comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour les autres besoins essentiels. Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses de logement en cas de vente de leur propriété. De leur côté, les locataires ne récupéreront rien de leurs dépenses de logement. Or, les femmes sont plus fréquemment locataires que les hommes. Dans la région de la Côte-Nord, 36,5 % des femmes sont locataires

contre seulement 20,0 % des hommes. C'est donc dire que les hommes arrivent à se créer davantage un capital à partir de ces dépenses que ne peuvent le faire les femmes, tout comme cela se produit au Québec, où 47,3 % des Québécoises et 32,5 % des Québécois sont locataires. Le logement représente une grande part des dépenses des femmes lorsqu'elles sont locataires : 42,2 % des Nord-Côtières dans cette situation comparativement à 52,7 % des Québécoises consacrent au moins le quart de leur revenu au logement. Ce taux est nettement plus faible chez les Nord-Côtiers locataires (28,2 %), taux qui, de son côté, se révèle bien supérieur au taux de ceux qui sont propriétaires (9,9 %). La situation financière devient très précaire lorsqu'on doit consacrer au moins 50 % de son revenu au loyer, situation à laquelle font face 18,2 % des locataires québécoises et 12,3 % de celles de la région.

TABEAU 5.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

	PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
TOTAL DES FEMMES	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
TOTAL DES HOMMES	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
CÔTE-NORD								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	2 030	5,3	935	3,5	715	13,2	225	23,4
TOTAL DES FEMMES	38 090	100,0	26 835	100,0	5 410	100,0	960	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	1 870	4,8	710	2,9	860	14,5	100	8,9
TOTAL DES HOMMES	39 080	100,0	24 335	100,0	5 945	100,0	1 125	100,0

Source : Statistique Canada (2013).

8 Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, on précise que le coût du logement comprend, pour les locataires, le loyer mensuel ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de l'eau et des autres services municipaux. Pour les propriétaires, ce coût correspond au paiement de l'hypothèque, des frais d'électricité, de chauffage, de l'eau et des services municipaux, de l'impôt foncier et des charges de copropriété. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 5.5

**PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT
DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011**

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
CÔTE-NORD								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	8 230	55,5	1 145	13,9	300	3,6	375	4,6
LOCATAIRE	5 415	36,5	2 285	42,2	665	12,3	35	0,6
LOGEMENT DE BANDE	1 180	8,0	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	14 820	100,0	3 425	23,1	960	6,5	1 590	10,7
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	19 215	77,0	1 910	9,9	630	3,3	250	1,3
LOCATAIRE	4 980	20,0	1 405	28,2	580	11,6	45	0,9
LOGEMENT DE BANDE	775	3,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	24 960	100,0	3 310	13,3	1 215	4,9	1 065	4,3

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

L'espérance de vie a nettement progressé au cours des dernières années pour les femmes et les hommes de la région de la Côte-Nord. En général, les Nord-Côtières et les Nord-Côtiers s'estiment en meilleure santé physique et mentale que les Québécoises et les Québécois. Cependant, ils adoptent des habitudes de vie qui peuvent être néfastes pour la santé.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

Dans la région de la Côte-Nord, pour l'année 2008, l'espérance de vie à la naissance atteint 82,0 ans chez les femmes et 77,0 ans chez les hommes, soit des valeurs statistiquement plus faibles que dans l'ensemble du Québec où l'espérance de vie se situe respectivement à 82,9 ans et à 78,3 ans. La région se classe au 14^e rang des 18 régions sociosanitaires du Québec à cet égard, et ce, pour les deux sexes. Depuis 1988, l'espérance de vie à la naissance a progressé de 3,4 ans chez les Nord-Côtières et de 5,6 ans chez les Nord-Côtiers.

La perception que les personnes ont de leur santé est reconnue comme une mesure fiable et valide de l'état de santé d'une population (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011, p. 33). En 2010, 13,0 % des femmes et 10,0 % des hommes de la région de la Côte-Nord considèrent que leur état de santé est passable ou mauvais. Pour les femmes, il s'agit d'une statistique supérieure à la moyenne québécoise qui se situe à 9,3 %. Elle atteint 10,4 % pour les hommes.

LA MORTALITÉ

Le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès chez les Nord-Côtières atteint 629,4 pour 100 000 en 2008, ce qui classe la région de la Côte-Nord au 9^e rang des 18 régions sociosanitaires du Québec. Chez les Nord-Côtiers, le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes s'élève à 902,0 pour 100 000, de sorte que la région se classe au 13^e rang à ce chapitre. Dans l'ensemble du Québec, le taux de mortalité atteint 629,5 pour 100 000 chez les femmes contre 862,5 chez les hommes. Depuis 1988, le taux de mortalité a baissé respectivement de 173,8 et de 439,2 points pour 100 000 chez les Nord-Côtières et chez les Nord-Côtiers. Au Québec, la réduction atteint 142,5 points pour 100 000 chez les femmes et 477,3 points chez les hommes.

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, la principale cause de décès a changé dans la région de la Côte-Nord : au cours des années 90, le taux de mortalité relatif à l'appareil circulatoire était le plus élevé, tant chez les femmes que chez les hommes. En 2008, les tumeurs malignes sont deve-

nues la cause la plus importante de mortalité : dans la région, on note un taux de mortalité de 217,0 pour 100 000 chez les femmes et de 344,2 chez les hommes⁹. Au Québec, le taux de mortalité causée par les tumeurs malignes est de 206,6 pour 100 000 chez les femmes et de 296,2 chez les hommes. Le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire s'élève à 151,4 pour 100 000 chez les Nord-Côtières et à 214,4 chez les Nord-Côtiers, alors qu'il atteint 166,5 pour 100 000 chez les Québécoises et 232,5 chez les Québécois. Dans la région, comme dans les autres régions du Québec, ce taux a fortement diminué en vingt ans : de 1988 à 2008, il a baissé de 176,1 points pour 100 000 chez les femmes et de 279,9 points chez les hommes. Quant au taux de mortalité par suicide, il atteint 9,2 pour 100 000¹⁰ chez les Nord-Côtières, en hausse depuis 1988. Chez les Nord-Côtiers, il se situe à 28,3 pour 100 000, en baisse depuis 1988. Au Québec, le taux est de 7,2 pour 100 000 chez les femmes et de 24,0 pour 100 000 chez les hommes.

LES MALADIES

En 2006, moins de femmes que d'hommes souffraient du cancer. Dans la région de la Côte-Nord, cette maladie touchait 477,2 femmes sur 100 000 en regard de 669,6 hommes sur 100 000¹¹ (459,2 femmes sur 100 000 et 590,5 hommes sur 100 000 au Québec). Chez les Nord-Côtières, le cancer du sein était le plus courant, représentant 26,3 % des cancers (29,0 % au Québec), le cancer du poumon, pour sa part, représentait 17,9 % des cas contre 14,9 % au Québec et celui du côlon-rectum, 10,8 % comparativement à 12,4 % au Québec. Chez les Nord-Côtiers, le cancer du poumon représentait 26,0 % des cas de cancers, celui de la prostate, 17,8 % et celui du côlon-rectum, 12,2 %. Au Québec, le cancer de la prostate correspondait à 20,9 % des cas de cancers, celui du poumon, à 20,5 % et celui du côlon-rectum, à 14,4 %.

En 2008, l'hypertension touchait 23,9 % des femmes et 20,9 % des hommes dans la région de la Côte-Nord, soit des proportions plus élevées qu'au Québec où 19,1 % des femmes et 17,0 % des hommes en souffraient.

9 Ce taux est statistiquement plus élevé chez les Nord-Côtiers que chez les Québécois.

10 L'écart-type de ce taux et de celui de 1988 étant compris entre 16,6 et 33,3 %, ces valeurs doivent être interprétées avec prudence.

11 Ce résultat est statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.



TABLEAU 6.1

**INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LA CÔTE-NORD, 1988, 2006, 2008 ET 2010**

		CÔTE-NORD		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	82,0 t	77,0 t	82,9	78,3
	1988	78,6 t	71,4	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	68,5	66,4	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	10,6	10,4	11,0	10,7
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	13,0 r	10,0	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	629,4	902,0	629,5	862,5
	1988	803,2	1341,2	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	151,4	214,4	166,5	232,5
	1988	327,5	494,3 t	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	217,0	344,2 r	206,6	296,2
	1988	223,9	401,9	207,3	372,0
SUICIDES	2008	9,2 w	28,3	7,2	24,0
	1988	3,7 w	29,1	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX %			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	23,9	20,9	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	477,2	669,6 r	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	125,5	119,4	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POUMON	2006	85,4	174,4 r	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	51,6	81,5	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	3,5 w	1,2 v	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	21,0	23,0	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	21,3	13,5	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	--- x	--- x	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	2,1 w	3,0 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	9,0 w	--- x	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX %			
CONSUMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	37,6	56,3	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSUMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	14,5	35,6	10,8	25,7
FUMEURS	2010	28,2 r	33,1 r	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	53,0 r	61,7	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	88,5 r	90,8 r	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	--- x	--- x	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	3,1 v	--- x	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	542	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (‰)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	24,7	---	19,6	---

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

w: Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

v: Statistiquement plus faible que le Québec avec coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Des problèmes de santé mentale peuvent avoir des répercussions sur la vie personnelle ou sur le fonctionnement des organisations, ce qui entraîne des absences et des frais de fonctionnement.

Les données liées à la santé psychologique tendent à démontrer que les Nord-Côtières et les Nord-Côtiers ont une meilleure perception de leur santé mentale que la population dans l'ensemble du Québec. Selon les résultats de 2010, 3,5 % des femmes¹² et 1,2 % des hommes¹³ de la région de la Côte-Nord affirmaient avoir une mauvaise perception de leur santé mentale contre 4,0 % des Québécoises et des Québécois. En 2008, 21,0 % des Nord-Côtières et 23,0 % des Nord-Côtiers de 18 ans et plus éprouvaient un stress quotidien élevé en regard de 27,0 % des Québécoises et de 26,4 % des Québécois. En 2008, la détresse psychologique touchait 21,3 % des femmes et 13,5 % des hommes dans la région en comparaison de 23,2 % des femmes et de 16,6 % des hommes au Québec. Les idées suicidaires auraient affecté 2,1 % des Nord-Côtières¹⁴ et 3,0 % des Nord-Côtiers¹⁵, alors que 2,8 % des Québécoises et 2,7 % des Québécois avaient songé au suicide.

L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus de cancer et d'autres maladies graves, ce qui peut avoir des conséquences importantes à long terme sur la santé de la population. Par contre, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences. Par ailleurs, un environnement physique et social difficile est souvent associé à une moins bonne santé.

Dans la région de la Côte-Nord, la proportion de fumeuses atteint, en 2010, un taux de 28,2 %¹⁶ contre 20,6 % au Québec et celle des fumeurs, un taux de 33,1 %¹⁷ comparativement à 25,3 % au Québec, de sorte que les Nord-Côtières et les Nord-Côtiers placent leur région respectivement aux 2^e et 1^{er} rangs des régions pour cet indicateur. On note une consommation élevée d'alcool fréquente chez 14,5 % des Nord-Côtières contre 10,8 % des Québécoises et chez 35,6 % des Nord-Côtiers comparativement à 25,7 % des Québécois, ce qui place les femmes et les hommes de la région au 2^e rang au chapitre de la fréquence de leur consommation élevée, après les femmes de la région de la Capitale-Nationale et après les hommes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La proportion de femmes ayant un surplus de poids atteint 53,0 %¹⁸ dans la région de la Côte-Nord en regard de 42,4 % au Québec et celle des hommes, 61,7 % en comparaison de 58,5 % au Québec. Par ailleurs, 88,5 % des Nord-Côtières de 20 ans et plus ont fait vérifier leur pression artérielle lors d'une visite médicale en 2008, alors que 90,8 % des Nord-Côtiers l'ont fait. Ce sont là des valeurs statistiquement plus élevées que celles du Québec où elles se situent à 85,2 % pour les femmes et à 82,6 % pour les hommes.

Enfin, on a procédé, en 2010, au retrait préventif au travail de 542 Nord-Côtières enceintes ou allaitant en regard de 38 110 Québécoises, ce qui représente un taux par rapport à la main-d'œuvre féminine de 24,7 % pour la région de la Côte-Nord et de 19,6 % pour l'ensemble du Québec.

LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

LA FÉCONDITÉ

L'indice synthétique de fécondité moyen chez les femmes de 15 à 49 ans, qui mesure le nombre d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans leur vie si leur taux de fécondité était identique au taux actuel, atteignait, en 2008, 1,82; en 1998, il était de 1,60. Au Québec, cet indice se situait à 1,63 en 2008 et à 1,58 en 1998.

12 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

13 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec; cependant, comme l'écart-type de ce taux est compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

14 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

15 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

16 Ce taux est statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.

17 Ce taux est statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.

18 Ce taux est statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.



TABLEAU 6.2

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA CÔTE-NORD, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

			CÔTE-NORD		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
			FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES						
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	2,38		2,29	
		2002	2,19		2,22	
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,82		1,63	
		2007	1,76		1,58	
		2002	1,58		1,48	
		1998	1,60		1,58	
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2009	27,0		33,6	
		2007	30,6		37,8	
		2002	32,3		42,2	
		1998	27,9		36,1	
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE						
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	AGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	27,4		29,1	
		2007	27,3		29,0	
		2002	27,0		28,4	
		1998	26,9		28,3	
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	41,8 <i>r</i>		28,3	
		2002	42,0 <i>r</i>		35,6	
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	123,5 <i>r</i>		92,1	
		2002	121,5 <i>r</i>		102,5	
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	162,7 <i>r</i>		143,3	
		2002	149,6		143,3	
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	103,0 <i>t</i>		124,7	
		2002	83,0 <i>t</i>		105,8	
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	11,9 <i>t</i>		19,3	
		2002	10,9 <i>t</i>		17,2	
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE						
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	22,2 <i>r</i>		14,2	
		2002	25,4 <i>r</i>		18,9	
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	11,0		11,0	
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	10,9 <i>r</i>		3,0	
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	84,1 <i>r</i>		57,5	
		2002	74,7 <i>r</i>		66,5	
		1998	74,9		68,6	
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	32,9		35,7	
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	47,5 <i>r</i>		19,9	
MATERNITÉ						
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	20,3 <i>r</i>		9,7	
		2002	24,6 <i>r</i>		13,5	
		1998	25,8 <i>r</i>		14,7	
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	50,9		82,2	
		2009	31,2		69,0	
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		17		20
		2008		19		21
		2007		17		21
		2002		31		22
		1998		34		23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	5,9		5,7	
		2008	5,8		5,7	
		2007	5,6		5,7	
		2002	6,0		5,7	
		1998	7,1 <i>r</i>		6,0	
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		5,5 <i>w</i>		4,6
		2007		5,1 <i>w</i>		4,7
		2002		5,7 <i>w</i>		5,0
		1998		5,9		5,3

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

w : Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence)

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



L'indice synthétique de grossesse chez les Nord-Côtières de 14 à 49 ans atteignait 2,38 en 2007, alors qu'en 2002 il était de 2,19. Par ailleurs, l'indice synthétique de grossesse s'établissait à 2,29 chez les Québécoises de 14 à 49 ans en 2007 et à 2,22 en 2002.

Les femmes de la région de la Côte-Nord ont moins recours aux interruptions volontaires de grossesses (IVG) que les Québécoises, soit 27,0 sur 100 naissances vivantes en 2009 dans la région contre 33,6 au Québec.

Alors que le taux de grossesse des jeunes filles de 14 à 19 ans de la région de la Côte-Nord est stable, mais qu'il demeure un des plus importants au Québec, soit 41,8% en 2007 contre 28,3% au Québec, il est en augmentation pour les femmes de 20 à 49 ans dans la région, de 2002 à 2007, les hausses les plus importantes apparaissant chez les 25 à 34 ans. Ainsi, on remarque un accroissement important chez les Nord-Côtières de 25 à 29 ans (de 149,6% en 2002 à 162,7%¹⁹ en 2007) et chez celles qui sont âgées de 30 à 34 ans (de 83,0%²⁰ en 2002 à 103,0%²¹ en 2007). Au Québec, la proportion la plus élevée de grossesses se trouve toujours chez les femmes de 25 à 29 ans, soit 143,3% en 2007, taux qui n'a pas varié par rapport aux résultats de 2002.

L'âge moyen des Nord-Côtières à la maternité était de 27,4 ans en 2008, alors que la moyenne d'âge des mères se situait à 27,0 ans en 2002 (26,9 ans en 1998). Dans l'ensemble du Québec, l'âge moyen des femmes à la maternité atteignait 29,1 ans en 2008, alors que la moyenne d'âge des mères s'établissait à 28,4 ans en 2002, en hausse depuis 1998.

En 2007, la proportion d'adolescentes enceintes dans la région de la Côte-Nord se situait à 22,2% chez les 14 à 17 ans contre 14,2% au Québec et à 84,1% chez les 18 ou 19 ans en comparaison de 57,5% au Québec, alors qu'en 2002, le taux de grossesse des 14 à 17 ans dans la région était de 25,4% et celui des 18 ou 19 ans, de 74,7%. Chez les adolescentes de la région, les taux de grossesse sont statistiquement plus élevés qu'au Québec.

Cependant, toutes ne rendent pas leur grossesse à terme : en 2007, dans la région de la Côte-Nord, 11,0% des adolescentes de 14 à 17 ans et 32,9% des jeunes femmes de 18 ou 19 ans ont eu recours à une IVG contre 11,0% et 35,7% des Québécoises des mêmes groupes d'âge. Des avortements naturels surviennent aussi, de sorte qu'en 2007 on comptait 10,9% naissances chez les adolescentes de 14 à 17 ans de la région et 47,5% chez celles qui étaient âgées de 18 ou 19 ans, soit des taux qui s'écartent statistiquement de ceux de l'ensemble du Québec : 3,0% chez les Québécoises de 14 à 17 ans et 19,9% chez les 18 ou 19 ans.

LA MATERNITÉ

On considère les indicateurs de naissance de faible poids et de mortalité infantile comme de bons indicateurs de la santé des femmes. Ainsi, le taux de naissances de faible poids atteignait 5,9% en 2009 dans la région de la Côte-Nord, résultat analogue à celui de l'ensemble du Québec. Au regard de la mortalité infantile, au Québec, le taux de naissances vivantes est passé de 5,3% en 1998 à 4,6% en 2008, tandis que, dans la région, il s'établissait à 5,9% naissances vivantes en 1998 puis à 5,5%²² en 2008.

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé. En 2007, les mères faiblement scolarisées avaient donné naissance à 20,3% des enfants dans la région de la Côte-Nord comparativement à 25,8% en 1998, soit des taux statistiquement plus élevés que pour l'ensemble du Québec (respectivement 9,7% et 14,7%). Dans la région, les SIPPE²³ ont permis de joindre 50,9% de ces mères en 2011, soit la plus faible proportion parmi toutes les régions du Québec, alors que cette proportion s'établissait à 31,2% en 2009. Au Québec, ce programme a permis de joindre 82,2% de ces mères en 2011, alors que cette proportion se situait à 69,0% en 2009.

19 Ce taux est statistiquement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.

20 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

21 Ce taux est statistiquement plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

22 L'écart-type de ce taux étant compris entre 16,6 et 33,3%, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

23 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble des femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPE peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABEAU 6.3

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LA CÔTE-NORD, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	CÔTE-NORD			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
			%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	15,3	25,9 t		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			4			209		
		2008			4			163		
		2006			4			108		
		2004			2			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			28 993			2 263 240		
		2008			26 317			1 381 230		
		2006			16 078			800 719		
		2004			5 410			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			10 333			759 691	35,6	33,6
		2008			7 213			385 477	27,4	27,9
		2006			4 050			183 416	25,2	22,9
		2004			1 555			55 902	28,7	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	69,6 r			67,3				
		2006	69,3 r			65,8				
		2004	70,6 r			63,6				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	59,7 r			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	9,9 t			11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	69,2			69,6				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	6,5	3,8		10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	78,1	--- x		77,5	65,1			
		2008	78,4	71,8 r		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			154			8 063		
		2006			149			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			162,2			102,3		
		2006			154,3			99,1		

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

x : Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LES SOINS MÉDICAUX

La région de la Côte-Nord compte, en 2010, 154 omnipraticiennes et omnipraticiens. Leur proportion par rapport à la population s'est accrue de 154,3 pour 100 000 personnes en 2006 à 162,2 en 2010. Au Québec, la proportion était de 99,1 pour 100 000 personnes en 2006 et de 102,3 en 2010.

On répertoriait 4 groupes de médecine familiale (GMF) en 2010, alors qu'il n'y en avait que 2 en 2004 dans la région de la Côte-Nord. Ces unités étaient au service de 28 993 personnes en 2010 comparativement à 5 410 personnes en 2004. Au total, au-delà du tiers (35,6 %) de la population ayant accès

à un GMF était considérée comme vulnérable en 2010 dans la région, alors que cette proportion s'établissait à 28,7 % en 2004, ce qui constitue une forte augmentation. Au Québec, la proportion de la population ayant accès aux services des GMF et considérée comme vulnérable était de 28,7 % en 2004 et de 33,6 % en 2010.

Dans la région de la Côte-Nord, en 2008, 69,2 % des femmes de 20 à 69 ans avaient passé un test PAP²⁴ depuis moins de 3 ans, soit un taux semblable à celui du Québec. Par ailleurs, 69,6 % des Nord-Côtières de 50 à 69 ans avaient subi une mammographie en 2008 en comparaison de 70,6 % en 2004,

TABEAU 6.4

SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA CÔTE-NORD, 2010

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/ POPULATION 2011		SERVICES/ PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/ PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
CÔTE-NORD										
14 ANS ET MOINS	4 687	5 019	7 290	7 510	64,3	66,8	4,2	4,7	233	272
15-34 ANS	8 659	6 317	10 885	11 395	79,5	55,4	7,6	5,1	537	313
35-44 ANS	4 971	3 986	6 080	6 065	81,8	65,7	6,8	6,1	433	384
45-59 ANS	10 073	9 206	11 995	12 650	84,0	72,8	7,8	7,1	480	492
60-69 ANS	4 620	4 642	5 270	5 585	87,7	83,1	9,8	10,0	657	734
70 ANS ET PLUS	4 312	3 757	4 890	4 120	88,2	91,2	15,2	15,7	1 110	1 201
TOTAL	37 322	32 927	46 400	47 315	80,4	69,6	8,4	7,8	558	537

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).

24 Test de Papanicolaou.



ce qui donne des taux statistiquement plus élevés dans la région que dans l'ensemble du Québec (67,3 % et 63,6 % des Québécoises).

Une grande partie des soins médicaux que les femmes reçoivent sont liés à la reproduction. Par exemple, les coûts unitaires des actes médicaux sont nettement plus élevés chez les femmes que chez les hommes dans les groupes d'âge de 15 à 44 ans, c'est-à-dire l'âge où elles peuvent avoir des enfants. Les femmes reçoivent proportionnellement plus de soins que les hommes dans les groupes d'âge de 15 à 59 ans. À l'inverse, les jeunes garçons de 14 ans et moins reçoivent davantage de services que les filles.

De 60 à 69 ans, bien que la proportion de femmes recevant des soins soit plus élevée, le coût moyen des actes médicaux destinés aux hommes dépasse celui des femmes. Chez les 70 ans et plus, la proportion de personnes recevant des services de santé (91,2 % contre 88,2 % chez les femmes) de même que le coût moyen des actes médicaux sont plus élevés chez les hommes.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

En 2011, 460 femmes et 1 124 hommes ont subi des lésions professionnelles dans le contexte de leur travail dans la région de la Côte-Nord, ce qui correspond à 20,9 % de la main-d'œuvre féminine et à 43,7 % de la main-d'œuvre masculine, soit des taux plus élevés que ceux de l'ensemble du Québec (15,1 % en regard de 28,8 %). En 2008, les facteurs de risques associés au travail et liés aux contraintes physiques étaient proportionnellement plus importants pour les hommes que pour les femmes dans la région (36,4 % contre 18,6 %) comme dans l'ensemble du Québec (30,5 % en comparaison de 14,0 %). Le facteur de risque le plus fréquent chez les femmes est celui des troubles musculosquelettiques, lesquels touchent les tissus mous situés autour des articulations et sont causés par l'application d'une force excessive, répétitive ou continue, parfois combinée à une posture contraignante, à l'exposition aux vibrations ou au froid. Dans la région, l'écart-type est élevé, mais le résultat ne diverge pas de celui de l'ensemble du Québec.

TABEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA CÔTE-NORD, 2008 ET 2011

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS EN 2011 (NOMBRE)	460	29 369	1 124	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	21 965	1 947 635	25 750	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (%)	20,9	15,1	43,7	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (%)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	18,6	14,0	36,4	30,5
TENSIONS**	16,6	16,3	13,7	12,4
TMS**	21,9	23,7	17,4	16,2

* La valeur est significativement plus élevée que dans l'ensemble du Québec, chez les hommes que chez les femmes dans la région comme au Québec, au seuil de 5 %. Chez les hommes, elle est aussi significativement plus élevée que dans l'ensemble du Québec.

** Le test d'association est supérieur au seuil de 5 % à partir duquel le lien n'est pas significatif. La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Dans la région de la Côte-Nord comme dans l'ensemble du Québec, si les femmes sont moins exposées que les hommes aux problèmes de santé physique, elles demeurent nettement plus nombreuses qu'eux à être victimes de violence. Les taux de victimisation des Nord-Côtières surpassent et de loin les taux nationaux, et, en matière d'agression sexuelle, celui des mineures est alarmant. Les Nord-Côtières sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les Québécoises à être victimes de violence conjugale.





LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE²⁵

La région de la Côte-Nord fait triste figure au chapitre des crimes contre la personne en 2011. Elle se classe au 1^{er} rang avec des taux de victimisation²⁶ bien supérieurs aux taux nationaux pour l'ensemble des catégories d'infractions, chez les femmes comme chez les hommes, adultes ou non. Chez les Nord-Côtières adultes, le taux de victimisation s'établit à 1 864,9 pour 100 000, alors que déjà c'est le groupe le plus affecté chez les Québécoises avec un taux de 958,0 pour 100 000. Chez les Nord-Côtiers adultes, ce taux est de 1 725,6 pour 100 000 contre 931,0 chez les Québécois. Les mineures de la région sont très éprouvées : leur taux se situe à 1 717,1 pour 100 000, soit un résultat largement supérieur au taux québécois (935,2). Enfin, le taux de victimisation des mineurs de la région s'établit à 1 384,0 pour 100 000 contre 903,0 au Québec.

De façon plus spécifique, les taux de victimisation dans la région de la Côte-Nord surpassent les taux nationaux dans presque toutes les catégories d'infractions. Les voies de fait, qui sont toujours au premier plan en matière d'infractions contre la personne, sont particulièrement élevées dans la région. Par ailleurs, à l'instar des tendances observées au Québec, d'autres catégories se distinguent en fonction du sexe et de l'âge des victimes.

Chez les Nord-Côtières adultes, les voies de fait (1 149,7 pour 100 000 contre 505,0 au Québec), les menaces (353,5 pour 100 000 en regard de 175,5 au Québec) et le harcèlement criminel (145,7 pour 100 000 par rapport à 90,3 au Québec) sont particulièrement élevés. Chez les Nord-Côtiers, les taux sont plus faibles que chez les femmes pour le harcèle-

ment, les enlèvements et les voies de fait, alors qu'au contraire ils sont plus élevés que chez les femmes pour les menaces.

Chez les jeunes femmes de moins de 18 ans de la région de la Côte-Nord, comme dans l'ensemble du Québec, au regard de la prévalence des infractions, les voies de fait (916,5 pour 100 000 contre 376,4 au Québec) sont suivies des agressions sexuelles (316,0 pour 100 000 comparativement à 215,5 au Québec) puis des menaces (158,0 pour 100 000 en regard de 119,8 au Québec). Le taux de voies de fait est très élevé pour les jeunes hommes de moins de 18 ans de la région : 939,5 pour 100 000 en comparaison de 529,9 au Québec.

LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES

En matière d'agression sexuelle²⁷, le taux de victimisation des Nord-Côtières adultes, de 62,1 pour 100 000, se révèle nettement supérieur au taux national, alors que chez les Nord-Côtiers adultes ce taux est de 2,6 pour 100 000, soit un résultat plus faible que le taux national. Par ailleurs, chez les jeunes femmes de moins de 18 ans de la région de la Côte-Nord, le taux d'agressions sexuelles, soit 316,0 pour 100 000, est alarmant : à noter qu'il se situe à 215,5 au Québec. Chez leurs homologues masculins, il s'établit à 70,7 pour 100 000 en comparaison de 54,3 au Québec.

Pour ce qui est des autres infractions d'ordre sexuel²⁸, le taux de victimisation juvénile des filles (168,5 pour 100 000) atteint, dans la région de la Côte-Nord, huit fois celui des garçons (20,2).

25 Les données utilisées proviennent de la Direction de la prévention et de l'organisation policière du ministère de la Sécurité publique (MSP) et lui sont fournies par les corps policiers conformément au Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2). À noter que très peu d'événements traités par les corps de police autochtones de la région (Naskapi Police Service, Corps de police d'Essipit, Sécurité publique Pakua Shipi, Sécurité publique d'Uashat Mak Mani-Utenam, Sécurité publique de Pessamit) sont inscrits ici. Seule l'infraction la plus grave est comptabilisée lorsqu'un événement se produit. Pour ces raisons, ces statistiques ne représentent pas l'ensemble des actes de violence.

26 Le taux de victimisation est le nombre de victimes, durant une période déterminée, par rapport à 100 000 personnes du même groupe (sexe et groupe d'âge) dans une région donnée. Il permet la comparaison entre les années, les régions et les groupes de la population.

27 Selon le ministère de la Sécurité publique (2012a, p. 16), les agressions sexuelles composent, en 2011 comme auparavant, 75 % des infractions sexuelles déclarées. Les agressions sexuelles font référence à l'emploi d'une force directe ou indirecte dans des circonstances de nature sexuelle, à l'encontre d'une personne et sans son consentement, et portant préjudice à son intégrité sexuelle. À noter que le quart de l'ensemble des infractions sexuelles déclarées en 2011 ont été commises au cours d'une année antérieure. La diminution apparente du nombre d'infractions sexuelles, en 2011, est due à une baisse du nombre de déclarations relatives à des crimes commis antérieurement (Ministère de la Sécurité publique, 2012c).

28 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste, voyeurisme, exploitation sexuelle (déficience), relations sexuelles anales non consentantes, bestialité.



TABEAU 7.1

**VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011**

	FEMMES		HOMMES	
	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	163	6 961	137	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	1,1	0,0	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	916,5	376,4	939,5	529,9
AGRESSION SEXUELLE	316,0	215,5	70,7	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	168,5	101,2	20,2	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	42,1	23,1	60,6	14,1
MENACES	158,0	119,8	222,2	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	63,2	44,1	60,6	18,8
TOTAL	1 717,1	935,2	1 384,0	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	691	31 376	669	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	2,7	2,2	7,7	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	1 149,7	505,0	1 111,7	540,6
AGRESSION SEXUELLE	62,1	46,6	2,6	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	0,0	2,0	0,0	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	45,9	27,2	10,3	9,6
MENACES	353,5	175,5	469,4	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	145,7	90,3	49,0	30,9
TOTAL	1 864,9	958,0	1 725,6	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Dans l'ensemble du Québec, 47,5 % des femmes de 18 ans et plus victimes d'actes criminels le sont dans un contexte conjugal, comparativement à 12,0 % chez les hommes. Dans la région de la Côte-Nord, 45,7 % des femmes de 18 ans et plus victimes d'actes criminels le sont dans un contexte conjugal comparativement à 9,7 % des hommes.

En 2011, 337 femmes, y compris 21 jeunes de 12 à 17 ans, et 65 hommes ont signalé avoir été victimes de violence conjugale dans la région de la Côte-Nord, ce qui correspond à un taux féminin de victimisation à l'échelon régional de 827,6 pour 100 000 et à un taux masculin de 153,0 pour 100 000. Dans la région, 82,9 % des adultes victimes d'actes criminels dans un contexte conjugal sont des femmes en comparaison de 80,7 % au Québec.

Comme pour c'est le cas pour le Québec, le groupe des jeunes femmes de 18 à 24 ans affiche la plus importante proportion de victimes dans un contexte conjugal (2 398,7 pour 100 000 pour les Nord-Côtières comparativement à 1 105,6 pour les Québécoises), les voies de fait demeurant l'infraction la plus fréquente.

La région de la Côte-Nord se classe au 1^{er} rang en matière de victimisation féminine adulte en contexte conjugal (852,8, pour 100 000 contre 454,6 au Québec) et au 2^e rang pour le groupe féminin de 12 à 17 ans²⁹, avec un taux de 610,8 pour 100 000, soit un taux qui correspond à près du double du taux québécois (313,3). Le taux régional de victimisation masculine pour cette problématique est de 167,7 pour 100 000 chez les adultes. La donnée est nulle chez les garçons de 12 à 17 ans.

Le taux de victimisation pour les voies de fait est de 566,8 pour 100 000 chez les Nord-Côtières adultes comparativement à 300,0 chez les Québécoises, alors qu'il se situe à 123,8 pour 100 000 chez les Nord-Côtiers en regard de 85,7 chez les Québécois. Dans la région de la Côte-Nord, les voies de fait sur des femmes sont commises davantage par le conjoint (146 dossiers), puis par l'ex-conjoint (58 dossiers) et, enfin, par les amis intimes (8 dossiers) (Ministère de la Sécurité publique, 2013). Toutes catégories d'infractions confondues, les conjoints sont plus souvent responsables des comportements violents : dans la région, 53,8 % des auteurs présumés étaient des conjoints contre 45,9 % au Québec, tandis que 41,6 % étaient des ex-conjoints en comparaison de 37,2 % au Québec.

LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données administratives des centres jeunesse permettent d'offrir un autre éclairage sur la victimisation juvénile³⁰. Toutefois, il faut préciser qu'une partie seulement des signalements traités par les centres jeunesse est retenue (42,3 % pour l'ensemble du Québec)³¹ et que, parmi celle-ci, seule une proportion – inconnue – fait l'objet d'une plainte à la Cour du Québec, Chambre criminelle et pénale. Dans la région de la Côte-Nord comme au Québec, la proportion de rétention des signalements est plus faible dans le groupe des 13 à 17 ans que dans celui des 12 ans et moins, soit 39,8 % chez les adolescentes en comparaison de 36,9 % au Québec et 48,5 % chez les adolescents en regard de 33,9 % au Québec.

Outre la catégorie « Autres raisons », l'abus physique est le motif de suivi le plus fréquent au Québec, pour tous les groupes, bien que le nombre de dossiers diminue substantiellement dans le groupe des 13 à 17 ans. Au sein de ce groupe d'âge, 1 124 adolescentes et 729 adolescents en étaient victimes au Québec en 2011. Par ailleurs, si les garçons de 12 ans et moins en sont davantage victimes que les filles, la situation s'inverse chez les 13 à 17 ans, dans la région de la Côte-Nord comme au Québec.

Dans la région de la Côte-Nord, exception faite de la catégorie « Autres raisons », chez les 12 ans et moins des deux sexes, c'est plutôt la catégorie des mauvais traitements psychologiques qui se trouve au 2^e rang des motifs de suivi les plus fréquents.

Enfin, les signalements en matière de violence psychologique sont également moins nombreux chez les 13 à 17 ans, dans la région de la Côte-Nord comme au Québec.

29 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les 12 à 17 ans, et ne peuvent donc être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne, puisque ces dernières concernent tous les moins de 18 ans.

30 Les données relatives à la violence physique, sexuelle et psychologique sont exposées ici. La catégorie « Autres raisons » du tableau 7.3 comprend la négligence, les troubles du comportement et l'abandon. La prostitution juvénile est classée dans la catégorie des troubles du comportement, laquelle ne distingue pas chaque problématique rencontrée.

31 Pour l'ensemble du Québec, du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, 21 % de l'ensemble des signalements traités n'ont pas été retenus parce que les parents ont pris des moyens pour protéger leur enfant ou ont accepté de se mobiliser dans une démarche d'aide auprès de ressources du milieu.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	21	814	0	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	320,0	154,3	0,0	18,0
AGRESSION SEXUELLE	58,2	46,2	0,0	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	87,3	12,7	0,0	0,0
MENACES	58,2	53,1	0,0	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	58,2	39,3	0,0	3,3
TOTAL	610,8	313,3	0,0	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	316	14 889	65	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	566,8	300,0	123,8	85,7
AGRESSION SEXUELLE	16,2	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	32,4	17,1	0,0	0,4
MENACES	132,2	62,0	28,4	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	83,7	56,2	15,5	9,0
TOTAL	852,8	454,6	167,7	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	337	15 703	65	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	542,7	289,2	113,0	80,3
AGRESSION SEXUELLE	19,6	12,0	0,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	36,8	16,7	0,0	0,4
MENACES	125,2	61,3	25,9	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	81,0	55,0	14,1	8,5
TOTAL	827,6	444,0	153,0	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

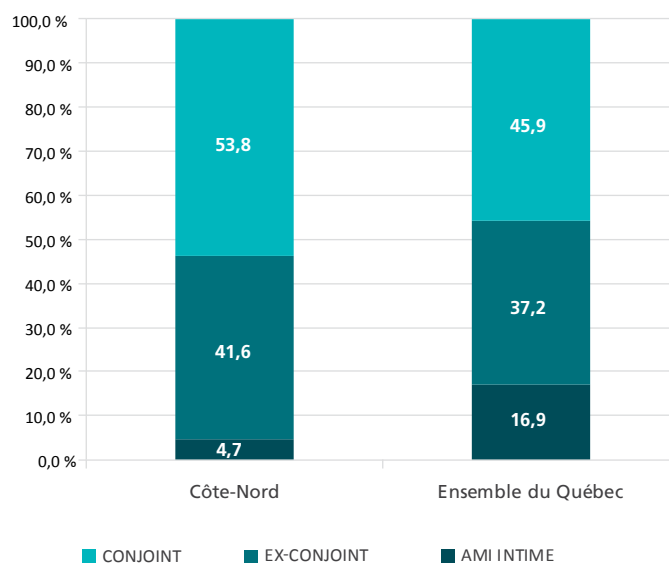
** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



GRAPHIQUE 7.1

**AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES
SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011**



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



TABEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2011

	CÔTE-NORD						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	748	---	957	---	1 705	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	358	47,9	504	52,7	862	50,6	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	48	13,4	66	13,1	114	13,2	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	21	5,9	35	6,9	56	6,5	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	66	18,4	80	15,9	146	16,9	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	223	62,3	323	64,1	546	63,3	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	329	---	291	---	620	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	131	39,8	141	48,5	272	43,9	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	28	21,4	17	12,1	45	16,5	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	16	12,2	8	5,7	24	8,8	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	6	4,6	8	5,7	14	5,1	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	81	61,8	108	76,6	189	69,5	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

La place qu'occupent les femmes en politique demeure insuffisante, au Québec comme ailleurs. Bien que leur présence se soit accrue au cours des dernières décennies, les femmes sont aujourd'hui encore minoritaires au sein des lieux décisionnels et leur progression se fait manifestement d'une manière lente. De 2007 à 2012, on constate une lente évolution de la présence des femmes dans certains lieux décisionnels et consultatifs des instances dans la région de la Côte-Nord.

Exercer le pouvoir amène assurément les Québécoises à mettre à profit leurs pleines capacités, et c'est pourquoi il importe de poursuivre les efforts en vue d'améliorer et de maintenir leur représentativité, notamment dans la sphère politique. De manière générale, la participation des jeunes aux instances tend à être plus égalitaire au Québec. Peut-être est-il permis de croire que les jeunes femmes franchiront le pas en prenant de l'expérience? Chose certaine, il reste encore des efforts à fournir pour atteindre l'équité en matière de représentation.





LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE ET DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. De nos jours encore, trop peu de femmes accèdent à la mairie. Dans la région de la Côte-Nord, la proportion de mairesses est passée de 12,9 à 16,1 % pendant la période 2007-2012. Les conseillères municipales, quant à elles, ont connu une faible progression, soit de 27,4 à 28,3 %. En 2012, la région se situe tout près de la moyenne québécoise autant pour les mairesses (16,1 % au Québec) que pour les conseillères municipales (29,3 % au Québec). Dans la région, un seul jeune a accédé à la mairie en 2007 puis en 2012. Au sein des conseils municipaux, les jeunes ont augmenté leur présence depuis 2007; leur taux est passé de 10,1 à 16,6 % (de 18 à 31 sièges). Pour leur part, les jeunes femmes n'occupent que 29,0 % de ces sièges en 2012.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Considérées comme un palier supralocal, les municipalités régionales de comté (MRC) ont été créées en 1979 pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions qui touchent les villes qui les composent. Le conseil d'une MRC est composé obligatoirement de la mairesse ou du maire des municipalités membres. Il peut aussi comprendre une ou plusieurs personnes élues à l'échelon municipal. La préfète ou le préfet peut entrer en fonction à la suite d'une désignation par le conseil de la MRC ou d'une élection au suffrage universel.

La région de la Côte-Nord a vu passer le nombre de ses MRC de 5 à 6 pendant la période 2007-2012. Les Nord-Côtières ont accédé à la préfecture dans une proportion supérieure à la moyenne québécoise en 2007 (1 préfète) et en 2012 (2 préfètes), soit respectivement 20,0 % et 33,3 % en comparaison de 11,4 % et de 13,5 % au Québec.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

Les conférences régionales des élus (CRÉ)³² étaient les interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de développement régional. Elles ont eu pour mandat de favoriser la concertation des partenaires du milieu socioéconomique, de mettre en œuvre les priorités régionales par l'entremise d'ententes et de donner des avis au ministre sur le développement de leur région.

Les CRÉ ont également eu comme obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique, selon les principes de l'égalité et de la parité.

Les conseils d'administration des CRÉ étaient composés en majorité d'élues et d'élus municipaux et de personnes représentant divers secteurs socioéconomiques et des communautés autochtones, dont le nombre ne devait pas dépasser le tiers du total des sièges. Sauf certaines exceptions et adaptations régionales, les mairesses ou les maires des municipalités devaient siéger au conseil d'administration de leur CRÉ.

Tant en 2007 qu'en 2012, la proportion de femmes siégeant au conseil d'administration de cette instance dans la région de la Côte-Nord a été supérieure à celle des Québécoises : en effet, elles y ont occupé 30,0 % des sièges dans les deux cas (comparativement à 26,5 % en 2007 et à 25,8 % en 2012 au Québec). Une jeune femme a occupé un poste au sein du conseil d'administration de la CRÉ en 2007, mais aucun jeune n'y siégeait en 2012.

32 Les CRÉ ont été dissoutes sans autres formalités à la sanction de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le 21 avril 2015.



TABEAU 8.1

PRÉSENCES DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENCES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
CÔTE-NORD														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	4	5	31	31	12,9	16,1	0	0	1	1	0,0	0,0	3,2	3,2
CONSEILS MUNICIPAUX	49	53	179	187	27,4	28,3	2	9	18	31	11,1	29,0	10,1	16,6
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	1	2	5	6	20,0	33,3	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	6	6	20	20	30,0	30,0	1	0	1	0	100,0	0,0	5,0	0,0
CONSEIL EXÉCUTIF	1	2	5	6	20,0	33,3	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENCES	1	1	3	3	33,3	33,3	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	25	25	48	47	52,1	53,2	1	1	1	2	100,0	50,0	2,1	4,3

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire de même que l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle des jeunes et des adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés.

Les conseils des commissaires sont formés de 9 à 27 personnes dont la plupart sont élues au suffrage universel. Les parents-commissaires sont choisis parmi les représentantes et les représentants des écoles, tandis que la présidence est nommée par ceux et celles qui ont été élus, pour une période de quatre ans.

L'année 2007 a été la dernière où ont eu lieu des élections générales scolaires. Le projet de loi n° 86, sanctionné en juin 2010, reportait les élections prévues en 2011 au 2 novembre 2014. Ce délai devait permettre de restructurer le système en place, de mieux faire connaître les enjeux de l'éducation et, ultimement, d'augmenter le taux de participation aux élections scolaires. Il est prévu que, dorénavant, les conseils des commissaires seront plus petits, qu'il y aura plus de parents qui y siégeront et que la présidence sera accessible par le suffrage universel.

Les instances du monde scolaire sont des organisations où les femmes se sont investies et où elles se sont traditionnellement engagées, ce qui pourrait expliquer que, dans les commissions scolaires, au Québec et dans la région de la Côte-Nord, la parité est atteinte et se maintient au fil des années.

Alors que les jeunes assurent une certaine présence dans les commissions scolaires à l'échelle du Québec, leur quasi-absence est notable au sein des commissions scolaires dans la région de la Côte-Nord.

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance.

De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rétribuées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. Et la représentation des femmes, plus forte dans les CRÉ, a suivi une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : Note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/sf_portrait_stat_complet_11.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du NordEst québécois (1977-) [base de données], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des Indiens (1951?-) [base de données], Ottawa, Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e éd., [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes ; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi ; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité ; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois, parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014). Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très

bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculo-squelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

